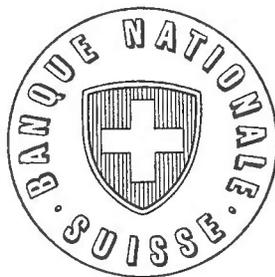


Banque Nationale Suisse

1949



42^{me} rapport

de la

Banque Nationale Suisse

1949

Berne, le 7 février 1950

**A l'Assemblée générale
des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse**

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse a approuvé dans sa séance du 3 février 1950, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1949, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'art. 53, 2^e alinéa, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 4 février 1950. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'art. 26, 1^{er} alinéa de ladite loi, a eu lieu le 7 février 1950.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 41.

Avec considération distinguée.

Au nom du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse:

Le président du Conseil de banque,
Dr A. Müller

Un membre de la Direction générale,
Hirs

Rapport de la Direction générale

sur l'activité de la

Banque Nationale Suisse

en 1949

L'économie mondiale s'est visiblement consolidée en 1949. Bien qu'encore fréquentes, les tensions politiques n'ont pas pu empêcher la production des biens de prendre un développement favorable dans de nombreux pays. Alors que les vendeurs avaient la haute main sur le marché dans les premières années d'après-guerre, ils se voient de nouveau le plus souvent obligés de rechercher et solliciter les acheteurs. La quantité des marchandises disponibles pour l'exportation a augmenté et la concurrence s'est aggravée. Le fait que l'accroissement des échanges commerciaux internationaux n'a pas égalé celui de la production est imputable à la persistance des difficultés dans le service des paiements et aux restrictions qui entravent le commerce des devises. Il est vrai que des tendances libérales ont surgi presque partout vers la fin de l'année; mais jusqu'aujourd'hui elles n'ont pas transformé à fond l'économie mondiale qui s'est incontestablement redressée en 1949 et a fait un grand pas en avant vers la normalisation.

La continuation de l'aide Marshall en particulier est demeurée pour l'économie européenne un soutien et un stimulant des plus précieux et encore indispensable. Le Congrès américain a ouvert un crédit de 3,7 milliards de dollars pour la deuxième année d'application du plan Marshall 1949/1950. Comme auparavant, la Suisse est en dehors de cette aide; elle continue d'occuper une position spéciale dans l'accord de paiements et de compensations intra-européens. Elle ne peut octroyer aux pays membres de l'Organisation européenne de coopé-

ration économique les droits de tirage destinés à restaurer l'équilibre des balances des paiements; cependant, les crédits qu'elle a accordés auront sans doute contribué, eux aussi, à faciliter le trafic des paiements. Vers la fin de l'année, l'administration américaine du plan Marshall s'est déclarée prête, en y mettant, il est vrai, des conditions assez difficiles, à libérer des dollars pour le paiement d'exportations suisses, en d'autres termes, pour rendre possibles les achats «off-shore» dans notre pays. L'avenir permettra de mesurer l'importance de cette innovation.

Un événement considérable, dont on se doutait du reste, est survenu dans le domaine de la politique monétaire internationale: c'est la dévaluation de 30,5 % que l'Angleterre a fait subir à sa monnaie le 18 septembre 1949. En réduisant la teneur-or de la livre de 3,58134 grammes de fin à 2,48828 grammes, elle en a abaissé le cours de 4,03 à 2,80 dollars. Le Chancelier de l'Echiquier a motivé cette mesure en invoquant la nécessité d'accroître les rentrées de dollars et en disant que la modification du cours de la livre anglaise était une condition primordiale à cet effet; il assurait que, si l'Angleterre ne réussissait pas à renforcer ses exportations à destination de la zone du dollar, elle courrait le danger de ne plus obtenir assez de dollars pour se procurer les matières premières et les denrées alimentaires essentielles dont elle a besoin pour produire et pour vivre, que le développement de la production était la meilleure méthode à suivre pour réduire les frais et les prix et qu'eu égard aux faibles réserves monétaires dont elle disposait, le seul moyen de provoquer une baisse rapide des prix d'exportation consistait à modifier le rapport entre la livre sterling et le dollar.

La mesure prise par l'Angleterre a entraîné la dévaluation d'un grand nombre d'autres monnaies. Les colonies anglaises ont adopté le même taux de dévaluation que la métropole et les pays qui ont suivi l'exemple sont, outre-mer: l'Afrique du Sud, la Rhodésie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'île de Ceylan, les Indes, la Birmanie, l'Indonésie; en Orient: l'Egypte, l'Etat d'Israël, l'Irak, la Transjordanie; en Europe: l'Irlande, l'Islande, la Hollande, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Finlande. Ce pays avait procédé, le 4 juillet déjà, à une dévaluation du marc finlandais de 17,7 %. La Grèce a choisi un taux supérieur à celui de l'Angleterre, à savoir 33 %, tandis que les Etats suivants ont adopté des taux moins élevés: la France 22,1 %, l'Allemagne occidentale 20,6 %, la Thaïlande 20,06 %, le Portugal 13 %, la Belgique et le Luxembourg 12,3 % et le Canada 9,1 %; l'Italie a opté pour un rajustement élastique. L'Espagne, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay ont introduit pour leurs cours de change une échelle de taux différentiels. Alors que le Mexique avait dévalué le peso de 44 % déjà le 17 juin, l'Autriche ne s'est décidée que le 21 novembre à dévaluer le schilling de 30,5 % en moyenne et en arrêtant des cours qui varient suivant les catégories de marchandises et la nature des services.

On ne saurait déjà maintenant se rendre un compte exact et définitif des répercussions de ces changements monétaires sur l'économie et sur les balances des paiements. Comme la situation de départ n'était pas la même que dans les années trente, les conséquences des

récentes dévaluations seront aussi différentes. S'il s'agissait alors de lutter contre le chômage et de ranimer la vie économique, les dernières dévaluations sont intervenues dans un temps où le degré d'occupation était favorable, ce qui le plus souvent n'incite pas à travailler davantage. Il sera donc beaucoup plus difficile d'accroître les exportations. Il faudra qu'à l'avenir les pays qui ont dévalué livrent une plus grande quantité de leurs propres biens pour obtenir un volume déterminé de marchandises étrangères; ils auront ainsi plus de peine à équilibrer leurs balances des paiements qu'avant la dévaluation. De plus, les prix des matières premières et des denrées alimentaires importantes ont subi, immédiatement après la dévaluation, des hausses qui en ont annulé partiellement les effets. A cette occasion, il est arrivé fréquemment que des prix différents ont été fixés, les uns pour les livraisons destinées à des pays à monnaie faible, les autres pour les ventes aux pays à monnaie forte. Les prix ont été adaptés à ceux en vigueur sur les marchés internationaux et ainsi la baisse du coût des importations n'a pas atteint l'ampleur escomptée par les pays qui n'ont pas dévalué; en revanche, la concurrence ne s'est pas aggravée dans la mesure redoutée. Les dévaluations n'ont pas encore fait disparaître la réglementation des changes, ni le régime des contingents. Sans doute, la rigueur du contrôle des devises a-t-elle été atténuée dans divers pays, notamment en Belgique.

La question du **prix de l'or** a été souvent discutée en 1949. Le fait que les Etats-Unis entendent maintenir le prix actuel de l'or est d'une importance capitale pour l'équilibre de la balance internationale des paiements, puisque le dollar rattaché à l'or constitue aujourd'hui un point fixe dans l'ordre monétaire mondial; si sa valeur-or venait à être modifiée, un sentiment d'inquiétude s'emparerait derechef des marchés internationaux. En juin 1947, le Fonds monétaire international avait recommandé à ses adhérents d'édicter des mesures efficaces pour empêcher que l'or ne soit vendu ou acheté à des prix trop supérieurs à la parité-or, parce que des transactions de cette nature affecteraient la stabilité des cours des changes. En mai 1949, il a déclaré qu'il n'élèverait aucune objection si l'Union Sud-africaine vendait, avec un supplément de prix, l'or semi-ouvré destiné à l'industrie. Depuis cette déclaration, une plus forte quantité d'or est mise à disposition à cet effet.

Des voix se sont de nouveau élevées aux Etats-Unis pour préconiser le retour au régime comportant la circulation de l'or; mais elles n'ont trouvé aucun écho dans les cercles dirigeants. On a écarté leur suggestion en insistant surtout sur le fait que la confiance dans la monnaie ne dépend pas de la circulation de l'or. Du reste il serait à craindre que la soif d'or dont souffre le monde entier n'occasionne des sorties considérables d'or américain, qui ne manqueraient pas d'avoir des effets déflationnistes.

Au cours de l'exercice, les signes précurseurs d'un fléchissement de la conjoncture dans l'économie suisse sont allés se multipliant. Ils n'ont toutefois pas modifié jusqu'ici le degré général d'occupation d'une manière trop sensible. La pénurie chronique de devises dont souffraient plusieurs pays, les dispositions qu'ils ont prises pour restreindre les importations

et d'autres mesures de politique commerciale sont autant de facteurs qui, joints aux grands progrès réalisés dans la couverture des besoins différés et à l'amélioration croissante des approvisionnements, ne pouvaient pas demeurer sans influence sur l'évolution de notre économie nationale. Jusqu'ici les mesures monétaires n'ont en général pas trop gravement affecté l'économie suisse; il est vrai qu'au début des clients étrangers ont annulé leurs commandes, sans doute parce qu'ils s'attendaient à voir le franc suisse subir le sort d'autres monnaies. Comme les prix des matières premières traitées sur les marchés mondiaux tendaient à s'ajuster à ceux pratiqués jusqu'ici sur les marchés internationaux, la baisse des prix des importations n'a pas atteint une ampleur correspondant à celle des dévaluations et ainsi l'augmentation des entrées de marchandises s'est maintenue dans d'étroites limites. Mais la Suisse est un pays dont les possibilités d'exporter dépendent à un haut degré du volume des importations et du système des contingents. C'est pourquoi, il faut que ses achats à l'extérieur servent dans une proportion plus forte à frayer la voie aux exportations. Il est certain que les dévaluations étrangères ont considérablement aggravé les difficultés qui entravent les exportations de diverses industries. Pour conserver les débouchés, il sera nécessaire de déployer de grands efforts et de reviser le coût de la production et les prix, du fait déjà que la concurrence de l'étranger est en train de s'accroître.

En 1949, notre économie intérieure s'est caractérisée avant tout par le fait que le nombre des nouveaux logements est de beaucoup inférieur à celui de l'année précédente. En revanche, les demandes de permis de bâtir ont fortement augmenté, probablement parce qu'on s'attendait à la suppression progressive des subventions. La construction de bâtiments destinés à l'industrie a marqué un recul prononcé. Le nombre des projets de construction de fabriques déposés au cours des trois premiers trimestres a quelque peu dépassé la moitié de celui de 1947, année où l'industrie du bâtiment a atteint le degré d'activité le plus élevé qu'elle ait jamais connu. Les nouvelles constructions, à elles seules, en constituent encore 32%. Néanmoins, les chiffres constatés tant pour la construction de nouveaux immeubles que pour les travaux d'agrandissement et de transformation sont encore de beaucoup supérieurs à ceux d'avant-guerre. Il semble pourtant que, dans la période de haute conjoncture économique, l'industrie du bâtiment, elle aussi, ait franchi le point culminant de son activité.

Dans son ensemble, la situation du marché du travail n'a pas été défavorable. Bien que le nombre des demandes d'emploi constaté à la fin de 1949 ait été de quelques milliers d'unités plus élevé qu'une année auparavant, il n'en est pas moins demeuré modéré, comparative-ment à ce qu'il était pendant les deux dernières années d'avant-guerre. On ne saurait donc parler d'un grave état de chômage. Du reste, notre économie occupait encore le jour du relevé quelque 100 000 ouvriers étrangers soumis au contrôle.

Selon le coefficient d'activité qui exprime l'appréciation des chefs d'entreprise, la plupart des industries avaient atteint leur taux d'occupation le plus élevé dans le second semestre de 1947; d'autres l'avaient connu déjà en 1946, ou en 1948 seulement. Le degré d'occupation

relevé dans les diverses industries au cours de l'exercice accuse des différences considérables; mais il est en moyenne inférieur à celui de l'année précédente. Toutefois son fléchissement a pu être atténué dans une large mesure, grâce à la réduction des heures de travail, au licenciement d'ouvriers étrangers, au non-remplacement de travailleurs ayant quitté leur emploi et à l'exécution de travaux de réparation.

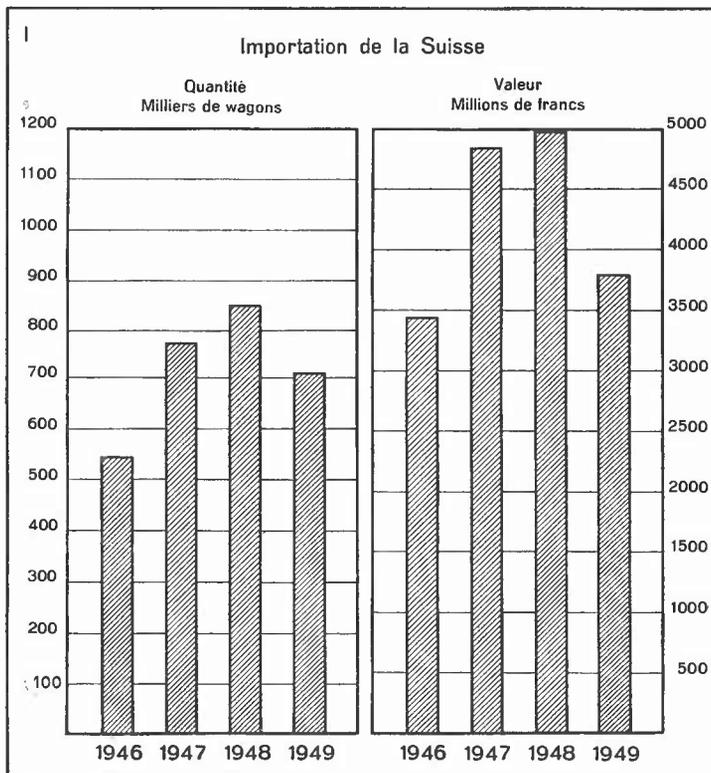
Le retour à une activité économique normale apparaît en outre dans les chiffres d'affaires du commerce de détail. A vrai dire, le volume des ventes a moins fléchi que ne le disent les chiffres exprimant la valeur, en partie à cause des baisses de prix et aussi parce que la clientèle a fréquemment donné la préférence aux articles bon marché. D'autre part, le recul du tourisme se manifeste dans les chiffres d'affaires du commerce de détail.

Il ressort des résultats du tourisme afférents aux onze premiers mois de 1949 que le nombre des hôtes s'est maintenu à peu près au niveau de l'année précédente, tandis que celui des nuitées a fléchi de quelque 6%, par suite de la durée moins longue des séjours et en particulier de l'affluence plus faible de touristes suisses. Ce recul est attribuable pour une part au fait que l'étranger – notamment les pays voisins: la France, l'Italie et l'Autriche – exerce plus d'attrait qu'auparavant. Par ailleurs, les logements de vacances ont été occupés en plus grand nombre. Ce qui a tout particulièrement diminué, ce sont les nuitées d'hôtes qui font un séjour de longue durée pour des raisons d'ordre professionnel. Malgré les facilités accordées par plusieurs pays au trafic touristique international – suppression de l'obligation du visa, relèvement des attributions de devises, disparition de la réglementation appliquée au dollar – il restait encore de nombreux obstacles qui empêchaient de faire de longs séjours dans notre pays. Rappelons avant tout que l'attribution de devises destinées aux voyages de vacances dans des pays à monnaie forte était en général à peine suffisante et que certains Etats refusaient d'en délivrer aux voyageurs désireux de se rendre en Suisse. Les pays dont les nuitées accusent le plus fort recul sont la France, la Suède et la Belgique; en revanche, l'effectif des visiteurs venant en particulier de l'Amérique du Nord, d'Angleterre et d'Italie a augmenté par rapport à 1948.

Comme le tourisme joue un rôle important dans notre économie nationale, on comprendra que les dévaluations aient suscité des inquiétudes. La Fédération suisse du tourisme aurait désiré qu'on remédiât en partie aux inconvénients des dévaluations à l'aide de ressources que la Confédération aurait fournies, notamment pour octroyer des facilités aux touristes anglais qui constituent le plus fort contingent de nos hôtes. Mais le Conseil fédéral n'a pu accéder à cette requête pour des raisons d'ordre monétaire; en effet, l'acceptation de livres anglaises à un cours supérieur à la parité serait revenue à dévaluer le franc suisse dans un domaine important de notre économie extérieure. On aurait sans doute vu d'autres branches de l'économie durement atteintes par les dévaluations solliciter la même faveur que l'hôtellerie. Du reste le trafic touristique aurait fléchi, même en l'absence de dévaluation, puisque plusieurs pays se seraient refusés à livrer de l'or pour combler un découvert de leur balance des paiements avec la Suisse.

De par la nature des choses, l'agriculture dépend des conditions atmosphériques ; l'année passée, un mois d'avril chaud a été suivi d'une série de journées fraîches et peu ensoleillées à laquelle a succédé, dès le début de juin, une longue période de sécheresse. Sous ce régime, la fenaison a été bonne, mais la seconde et la troisième coupes furent presque nulles ; la moisson s'est avérée satisfaisante ; en revanche, la récolte des pommes de terre a enregistré un déficit considérable, de même que celle des fruits, à l'exception des cerises qui ont été abondantes. La récolte des betteraves à sucre a été égale en quantité à celle de l'année 1948, mais inférieure en qualité. En outre, la sécheresse a donné lieu à une offre importante de gros bétail de boucherie. Les prix des produits agricoles accusent une tendance rétrograde. Leur indice calculé sur la base des prix moyens pratiqués en 1948 (indice mensuel des prix payés aux producteurs) a baissé de 4^o/_o de la fin de décembre 1948 à la fin de 1949. Les prix payés pour le bétail bovin et les porcs ont fléchi davantage ; ceux du lait et du blé sont demeurés inchangés. A la fin de 1949, l'indice mensuel des prix des moyens de production pour l'agriculture était d'environ 3^o/_o plus bas qu'à la fin de 1948. A part les produits antiparasitaires, toutes les positions englobées dans l'indice mensuel ont subi des reculs ; mais seuls ceux des semences et des denrées fourragères sont réellement sensibles.

Après l'augmentation extraordinaire que le volume des importations avait enregistrée dans les premières années d'après-guerre et dont la valeur avait atteint son montant le plus élevé,



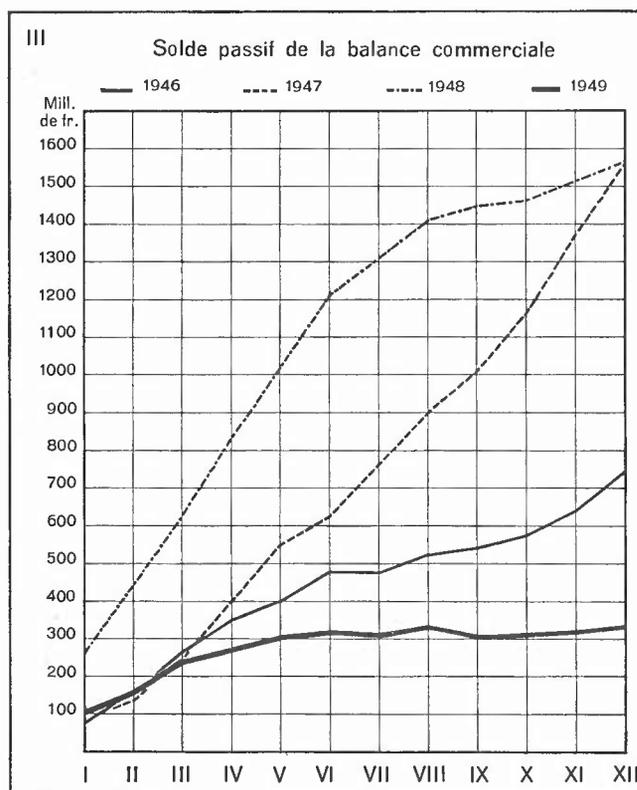
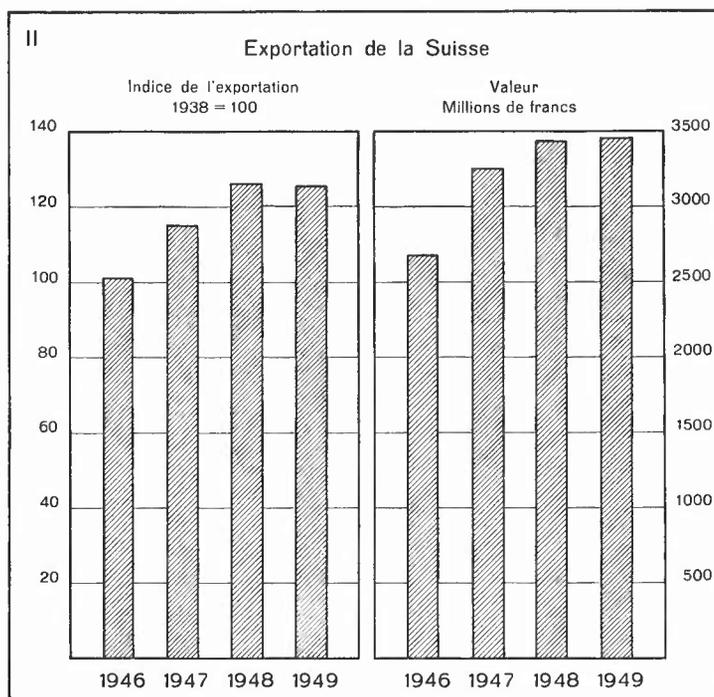
soit 5 milliards de francs, en 1948, il fallait s'attendre à le voir se contracter. Sa régression s'élève à 16^o/_o en quantité et à 24^o/_o en valeur. Cet écart des taux de recul a en partie pour cause un changement dans la composition des importations et partiellement aussi des baisses de prix. Selon l'indice des prix du commerce extérieur, l'enchérissement des marchandises importées par rapport à l'année 1938 était encore de 126^o/_o en moyenne annuelle en 1949, contre 151^o/_o l'année d'avant. Ce sont les denrées alimentaires (froment) qui ont enregistré le plus fort fléchissement au cours de l'exercice, mais

leur indice demeure le plus élevé de tous. En 1949, la Suisse a importé en tout 708 165 wagons de 10 tonnes représentant une valeur de 3,79 milliards de francs. Les importations dont le

volume s'est contracté par rapport à 1948 sont notamment, parmi les denrées alimentaires: le sucre, le vin, les huiles comestibles et la viande congelée. Parmi les matières premières et les carburants, c'est le fléchissement du tonnage des charbons qui est le plus considérable; mais les entrées de métaux, elles aussi, sont loin d'avoir atteint les chiffres constatés en 1948. D'une manière générale, les arrivages de vivres, de matières premières et aussi ceux de produits manufacturés (machines, appareils, automobiles, etc.) ont diminué par rapport à 1948.

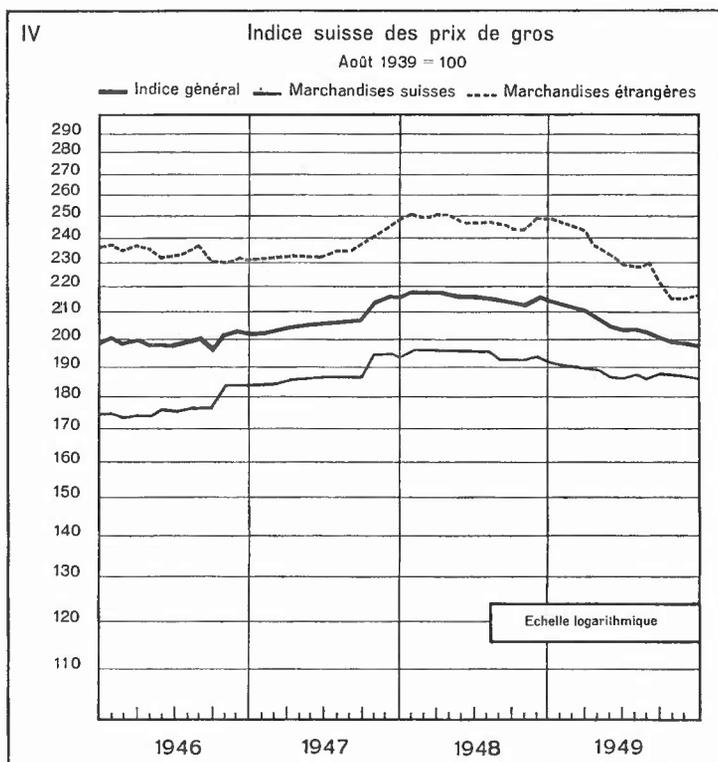
En s'élevant à 3,46 milliards de francs, la valeur des exportations a pu se maintenir au même niveau qu'en 1948. Selon l'indice du commerce d'exportation pondéré sur la base de la valeur, indice qui reflète l'évolution quantitative des marchandises exportées calculée d'après la moyenne des prix pratiqués en 1938, le volume des ventes à l'étranger est demeuré dans l'ensemble à peu près le même. Quant à la valeur, les prix des principaux groupes de marchandises, dont les neuf dixièmes représentent des produits finis, n'ont pas accusé de variations essentielles comparativement à l'année précédente.

Alors qu'en 1947 et 1948 on se demandait comment amortir le solde passif de la balance commerciale qui avait dépassé 1,5 milliard de francs, sa couverture n'a causé aucun souci en 1949, puisque l'excédent des importations ne se chiffre qu'à 334 millions de francs et qu'à elles seules les recettes du tourisme auront probablement été plus que suffisantes pour le compenser. Ce solde



passif n'a que peu varié depuis le milieu de l'année; chose exceptionnelle, en juillet et en septembre la balance commerciale de la Suisse a bénéficié d'excédents d'exportations.

Les prix pratiqués sur les marchés mondiaux ont suivi des évolutions divergentes, aussi bien au point de vue chronologique qu'en ce qui concerne les catégories de marchandises. Dans les six premiers mois, les prix des produits agricoles et des métaux ont subi des baisses considérables sur les marchés mondiaux, tandis qu'ils ont en général tendu à se raffermir dans le second semestre. Le fléchissement de 7% que l'indice des prix de gros a enregistré aux Etats-Unis dans l'espace d'une année reflète nettement le mouvement de recul.

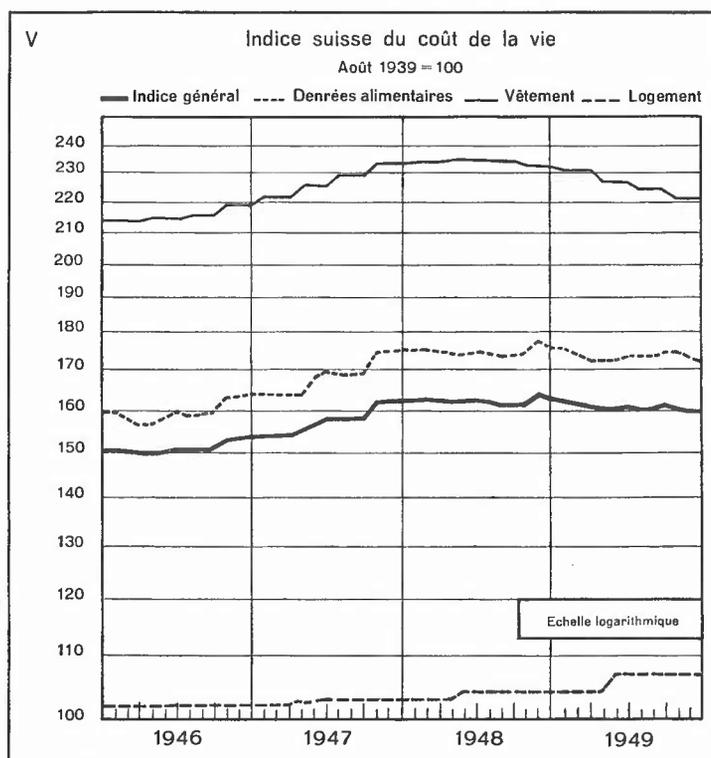


En baissant de 8% environ, l'indice des prix de gros en Suisse a subi le même recul qu'aux Etats-Unis. La hausse des prix du commerce de gros, elle aussi, a été la même dans ces deux pays, puisqu'elle a atteint 100% environ pour chacun d'eux depuis le début de la deuxième guerre mondiale. Au cours de l'exercice, l'indice des prix des marchandises importées a fléchi de 13%, tandis que celui des produits indigènes a rétrogradé de 4% environ. Ce sont les métaux, sauf le nickel et l'aluminium, qui ont connu les chutes de prix les plus accentuées; vient en

suite le sous-groupe des matières alimentaires destinées à être travaillées par l'industrie (cacao, sucre); les autres sous-groupes, qui comprennent les matières premières et les matières auxiliaires, les denrées fourragères et les engrais, ont, eux aussi, vu leurs prix se réduire. Il n'y a que quelques produits dont les prix ont enregistré des hausses et encore seules celles des pommes de terre et du café ont-elles été vraiment sensibles. Les dévaluations de monnaies étrangères n'ont pas profondément affecté l'indice suisse des prix de gros, d'une part, du fait que les pays dévaluateurs ont majoré les prix des matières premières et des denrées alimentaires essentielles et, d'autre part, parce que l'indice n'englobe pas les produits fabriqués dont le coût a le plus baissé au lendemain des dévaluations. Des mesures prises en vue de protéger la production indigène ont annulé une partie des réductions des prix intervenues à l'étranger.

Comme ce fut déjà le cas en 1948, l'indice du coût de la vie a fait preuve d'une grande stabilité en 1949. A la fin de l'année, la vie avait enchéri de 61% par rapport à la période d'avant-

guerre. Comparativement à l'année précédente, son recul est à peine de 2%. A l'exception des loyers, les indices de tous les groupes ont accusé une baisse qui se manifeste le plus nettement dans celui de l'habillement où elle s'inscrit à 5%. Etant donné que l'indice des prix du commerce de gros pour les vivres ne s'est que peu modifié, il ne faut guère s'attendre à une diminution prochaine et sensible du coût de l'alimentation. Du reste, cette diminution sera sans doute ralentie par la compression des subventions de l'Etat destinées à abaisser les prix. Afin



de réduire le coût de l'existence, le budget de la Confédération pour 1949 avait prévu une somme de 148 millions de francs, dont 46 millions pour le lait et les produits laitiers, 51 millions pour les céréales panifiables et 51 millions pour la construction de logements.

Pour prévenir une nouvelle hausse des prix et des salaires, les associations représentatives de l'économie avaient signé, au début de 1948, un accord qui a été prorogé d'abord jusqu'au 31 octobre, puis jusqu'à la fin de novembre 1949. L'esprit de collaboration qui animait les membres de la commission chargée d'appliquer cet accord a certainement porté ses fruits. Mais le recul de la conjoncture a enlevé à la commission une grande partie des tâches qui lui incombaient jusqu'ici; aussi l'accord de stabilisation n'a-t-il pas été prorogé.

Selon les calculs que l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail effectue en prenant pour base les gains-horaires nominaux compris dans les statistiques, le niveau des salaires constaté à la fin du troisième trimestre de 1949 était de 83,6% plus élevé qu'en 1939, contre 83,0% à la fin de 1948. Ainsi donc les salaires nominaux ne se sont guère modifiés. Rapportés à l'indice du coût de la vie, les gains-horaires réels dépassaient leur niveau d'avant-guerre de 13,1% à la fin de septembre (fin de 1948: 11,4%). Ces évaluations reposent sur les données statistiques fournies par 3500 entreprises occupant 225 000 ouvriers; elles concernent l'industrie, y compris l'industrie du bâtiment, mais elles ne tiennent pas compte des autres branches de l'économie ni des traitements des employés.

Le mouvement rétrograde de la conjoncture se manifeste d'une manière frappante dans l'évolution des finances fédérales et avant tout dans la diminution des recettes douanières et de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le recouvrement de l'impôt pour la défense nationale

a diminué lui aussi – par suite de l'échelonnement des échéances – alors que les recettes provenant d'autres sources fiscales ne présentent que des différences relativement légères comparativement à 1948. En considérant les impôts sensibles à la marche de la conjoncture, il ne faut pourtant pas oublier que la grande prospérité des années antérieures a procuré à la Confédération des recettes extraordinaires. Toutefois, comme le budget révisé prévoit non seulement un recul des recettes mais aussi une compression des dépenses, les comptes pour l'année 1949 seront probablement équilibrés.

Après la dévaluation de la livre anglaise, le Conseil fédéral n'a pas hésité à déclarer qu'il n'y avait aucune raison de modifier la monnaie suisse, ni par conséquent la parité actuelle du franc suisse avec l'or. Dans sa réponse à deux demandes d'interpellation déposées sur le bureau du Conseil national, le Chef du Département fédéral des finances et des douanes a eu l'occasion de motiver d'une manière approfondie le point de vue du gouvernement. Le Conseil fédéral a assuré avec toute la clarté possible que, malgré les difficultés que les mesures monétaires étrangères peuvent créer à diverses branches de notre économie nationale, ce serait commettre une grande erreur que de vouloir remédier à des perturbations, qui ne sont peut-être que passagères, en recourant à une mesure aussi grave et aussi mal fondée que serait la dévaluation de notre monnaie. La confiance dans la monnaie est un bien réellement trop précieux pour qu'on le mette en jeu sans y être contraint.

Les répercussions immédiates des dévaluations étrangères se firent sentir sur le marché des devises où un revirement intervint; jusqu'ici la Banque nationale avait dû reprendre presque chaque jour, pendant des années, l'excédent de dollars résultant du déséquilibre entre l'offre et la demande. On vit alors cesser non seulement toutes les offres de dollars provenant du trafic des marchandises et du mouvement des capitaux, mais il fallut que la Banque nationale répondît à des demandes importantes du marché en puisant dans ses propres réserves. L'économie paraissait vouloir se hâter d'acquérir des dollars pour payer les dettes accumulées découlant d'achats de marchandises et de plus – sous l'empire des discussions que soulevait la dévaluation – pour en constituer des réserves de devises. En outre, des capitaux étrangers ont quitté notre pays en quantités considérables.

En présence d'une situation entièrement modifiée, la direction de la Banque jugea le moment venu de rendre la liberté au marché du dollar et de lever toutes les restrictions appliquées au contrôle de cette devise ou découlant des dernières clauses encore valables du Gentlemen's Agreement conclu avec les banques en juillet 1941. Elle annonça qu'elle n'avait pas l'intention de laisser le cours de vente du dollar s'élever au-dessus de la parité (4,3728 francs). Mais la demande se mit à décliner très rapidement et, au bout de quelques jours déjà, la Banque nationale n'était plus appelée à fournir des dollars. Au contraire, à certains moments, le marché semblait avoir quelque peine à absorber les offres abondantes, car le cours s'effritait de nouveau pour se rapprocher peu à peu, vers la fin de l'année, du prix d'achat de la banque d'émission. On peut considérer cette évolution comme une preuve de la

confiance qu'inspire la solidité de notre monnaie nationale. Désormais la formation du cours du dollar dépend du marché, en d'autres termes du jeu de l'offre et de la demande. En acceptant et en cédant des dollars, la Banque nationale se borne surtout à maintenir les cours entre les limites fixées dans l'instruction du Conseil fédéral du 27 septembre 1936. Calculé sur la base des prix officiels de l'or pratiqués aujourd'hui par la Banque nationale, le prix d'achat du dollar ressort à 4,28 francs et le prix de vente à 4,46 francs.

L'obligation de payer les importations avec des dollars achetés au cours officiel fut abrogée le 23 septembre 1949; ainsi a pris fin une importante réglementation monétaire dont les débuts remontent à l'année 1941. A cette époque-là, le blocage des avoirs suisses placés aux Etats-Unis et la situation qui régnait dans le domaine monétaire et sur le marché de l'argent avaient forcé la Banque nationale à user de retenue dans l'acceptation de dollars. Elle ne pouvait assumer la responsabilité d'en convertir en francs des quantités illimitées et de laisser ainsi la masse monétaire augmenter sans cesse à un moment où l'approvisionnement en marchandises était insuffisant. C'est pourquoi il avait fallu renforcer à divers égards, pendant les années de guerre, la réglementation du dollar qui s'appliquait non seulement au mouvement des capitaux, mais aussi au trafic commercial. Toutefois, il devint possible, déjà à la fin des hostilités, d'atténuer quelque peu la rigueur de certaines mesures, aussi bien pour le commerce des marchandises que pour le mouvement des capitaux. Mais l'afflux constamment considérable d'or et de devises qui durait encore au début de 1949 empêcha de laisser les transactions en dollars se dérouler en toute liberté. Ce n'est qu'à la suite du changement intervenu en septembre que la Banque put lever l'ensemble des restrictions dans le service des paiements en dollars; en octobre, elle crut pouvoir prendre la responsabilité de libérer le solde du produit des exportations placé en comptes bloqués, soit 86 millions de francs. Au point de vue de la Banque nationale, le trafic des paiements avec les pays de la zone monétaire du dollar est désormais entièrement libre.

Le montant des dollars, livres sterling et autres devises que la Banque nationale avait délivrés en raison des dévaluations étrangères s'est élevé à près de 500 millions de francs; mais la Banque n'a déclaré dans sa situation hebdomadaire que les sorties de dollars, parce qu'elle a vendu les autres devises pour le compte de la Confédération, en autres termes, dans le cadre des accords bilatéraux de paiements. La réduction que les avances de la Confédération ont subie de ce chef a donné à plusieurs signataires des accords la possibilité d'utiliser de nouveau les crédits qui leur avaient été précédemment assurés.

Considérant le raffermissement du dollar, les autorités fédérales et les organes de la Banque ont jugé nécessaire d'apporter une légère correction aux cours de change prévus dans les accords de paiements bilatéraux. Jusqu'ici, ces cours se calculaient à l'étranger sur la base du prix moyen de l'or, tandis que la Suisse se fondait sur le prix officiel d'achat, soit 4869.80 francs le kilogramme de fin. D'entente avec les banques d'émission étrangères intéressées, les parités des cours ont été uniformément fixées, à partir du 10 octobre, sur la base du prix

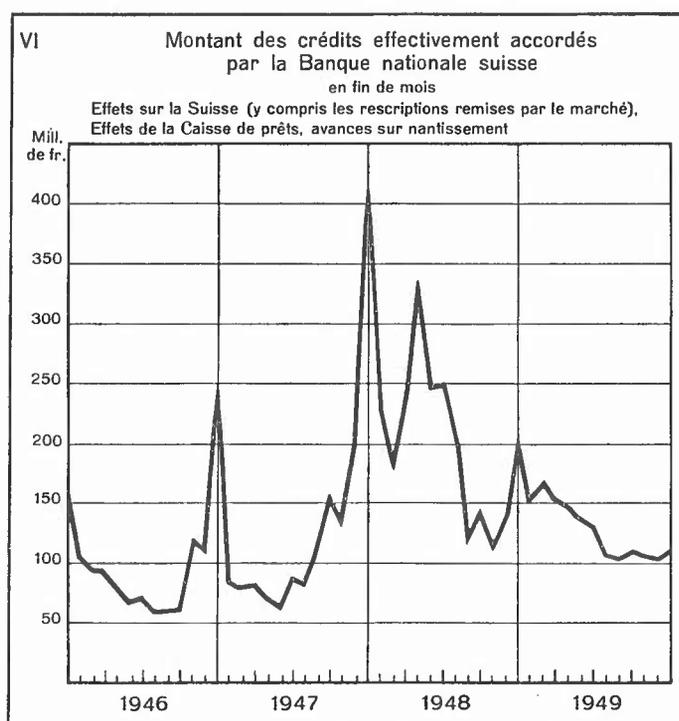
moyen de l'or qui s'élève à 4920.63 francs le kilogramme de fin. Cette correction a majoré d'environ 1 % les cours de change convenus.

En délivrant d'une bonne partie de leurs entraves aussi bien le trafic des paiements que les échanges de marchandises, l'accord conclu avec la Belgique marque un grand pas en avant vers la libéralisation. L'arrêté du Conseil fédéral du 8 décembre 1947 relatif au trafic des paiements entre la Suisse et la zone monétaire belge a été abrogé à partir du 13 novembre 1949. Il est vrai qu'en Belgique les opérations de paiement demeurent soumises au contrôle de l'Institut belgo-luxembourgeois du change; mais des facilités considérables ont été octroyées au service des transferts avec la Suisse. Il est de nouveau possible de transférer librement des capitaux suisses en Belgique et de les en retirer. Dans le domaine des marchandises, les restrictions mises à l'importation et à l'exportation des produits industriels ont été pour ainsi dire toutes levées. Le tourisme, lui aussi, a été mis au bénéfice d'une réglementation plus libérale. Le rapport des cours entre les deux devises résulte de nouveau du libre jeu des forces et n'oscille plus que dans d'étroites limites proches de la parité. Il s'ensuit que les rapports entre le franc suisse, le franc belge et le dollar sont devenus libres et que ces monnaies sont derechef toutes trois interchangeables. Avec la France et l'Allemagne occidentale également, la Suisse a signé des accords qui donnent au trafic des marchandises et des paiements de plus grandes libertés que le régime en vigueur jusqu'ici. De nouveaux progrès vers la libre convertibilité des monnaies européennes seraient dans l'intérêt de l'économie mondiale; mais ce but ne pourra être atteint que lorsque les conditions d'ordre économique qu'il présuppose existeront dans chaque pays.

Jusqu'au milieu de septembre, les réserves monétaires de la Banque nationale suisse avaient augmenté de 534 millions de francs en tout. Les sorties intervenues dans la seconde quinzaine de septembre ont été partiellement compensées par des dollars et de l'or cédés par des banques d'émission étrangères. A la fin de 1949, les réserves en or et en devises de la Banque nationale s'élevaient à 6500 millions de francs, dépassant ainsi de 442 millions de francs leur niveau de l'année précédente. L'avoir en or de la Confédération atteignait 269 millions de francs, soit 87 millions de francs de plus qu'à la fin de 1948. Comme l'afflux de capitaux étrangers n'a guère été considérable pendant l'exercice et que la Banque nationale n'a plus reçu que de faibles montants découlant de capitaux suisses placés aux États-Unis, on peut admettre que l'accroissement des réserves monétaires résulte en majeure partie du solde actif de la balance des revenus. Les remboursements de crédits accordés à l'étranger, eux aussi, y ont largement contribué. Afin de réduire la masse monétaire, la Banque nationale a cédé à la Confédération en juillet un montant d'or équivalant à 125 millions de francs.

En 1949, la Banque nationale a continué à fournir de l'or au prix officiel aux industries qui travaillent ce métal; elle leur en a livré pour 66 millions de francs contre 55 millions l'année précédente. Mais ces cessions d'or ayant donné lieu à certains abus, il a fallu les restreindre vers la fin de l'année et exercer un contrôle plus rigoureux sur l'utilisation de l'or.

Ce n'est pas l'octroi de nouveaux crédits par la Banque nationale qui a provoqué un accroissement de la création monétaire de la banque d'émission en 1949, mais avant tout des rentrées d'or et de devises résultant de l'excédent actif de la balance des revenus et de la libération du solde des avoirs bloqués correspondant au produit d'anciennes exportations. En raison de la liquidité du marché de l'argent, le recours de l'économie privée à la banque d'émission est demeuré modéré. L'escompte d'effets de commerce et l'octroi d'avances sur nantissement n'ont pas connu de variations notables, même



aux échéances de fin de mois. Dans les semaines qui ont suivi les dévaluations, le marché a pu régler ses demandes de devises à la Banque nationale à l'aide de ses propres ressources, autrement dit sans faire appel au crédit de la banque d'émission.

En 1948, la Banque nationale s'était déclarée prête à mettre son crédit à disposition pour financer la constitution de stocks obligatoires de marchandises. Au cours de l'exercice, la Confédération a accordé aux banques privées les sûretés qui font des effets afférents à la création de stocks obligatoires un papier d'escompte de premier ordre. A la fin de 1949, le portefeuille de la Banque nationale contenait encore pour 52 millions de francs d'effets de cette catégorie, soit le quart environ de la valeur des stocks. Des entreprises ont financé une partie de ces stocks à l'aide de leurs propres ressources.

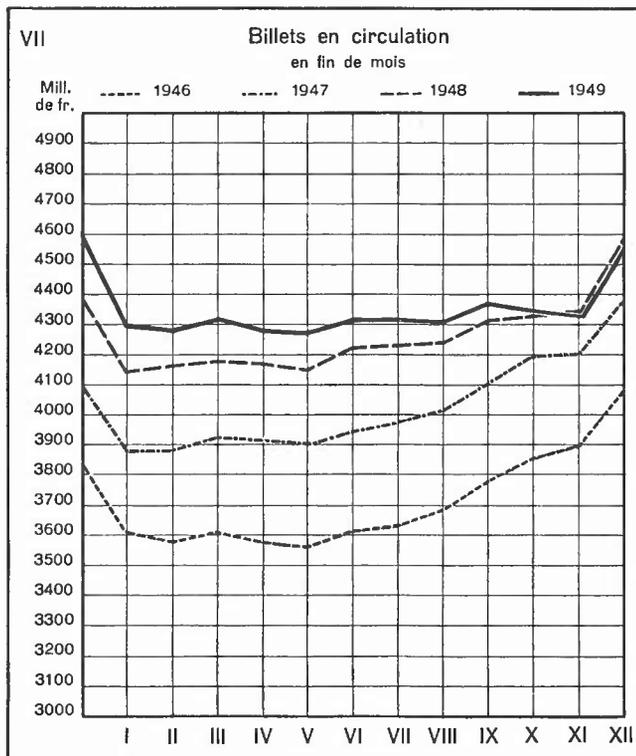
La mise à contribution du crédit de la banque d'émission (effets de change en portefeuille, avances sur nantissement) s'est élevée à 133 millions de francs en moyenne annuelle en 1949, contre 196 millions l'année précédente. Mais il y a lieu de signaler que la banque d'émission a rendu des services à l'économie privée non seulement par l'ouverture de crédits directs, mais aussi par la promesse de réescompter ou d'accepter en nantissement des effets afférents à des opérations de crédit déterminées. Les promesses de mobilisation, elles aussi, ont facilité aux banques l'octroi de crédits à l'étranger.

De toute l'année 1949, la Confédération ne s'est jamais vue obligée de recourir au crédit de la banque d'émission en faisant escompter des rescriptions. Les bons du Trésor contenus dans le portefeuille de la Banque nationale ne représentent pas des remises de la Confédération, mais des réescomptes du marché. La Confédération a constamment entretenu à la banque

d'émission un avoir assez considérable, qui s'est élevé à 149 millions de francs en moyenne annuelle.

En 1949, le volume de l'argent créé par la banque d'émission (billets et engagements à vue) a augmenté de 460 millions de francs et atteint 6297 millions en tout. Ce sont surtout les engagements à vue qui ont progressé; ils ont dépassé plusieurs fois la limite de deux milliards au cours de l'exercice pour redescendre à la fin de l'année à 1731 millions de francs, dont 980 millions représentent les avoirs de banques suisses placés en comptes de virements. Alors que ces avoirs ont accusé une augmentation de 345 millions de francs, ceux que des banques étrangères entretiennent auprès de notre institut se sont réduits de 125 millions de francs.

L'extension de la circulation fiduciaire s'était ralentie déjà en 1948. Comme le montre le diagramme ci-après, l'excédent de la circulation par rapport à 1948 s'est atténué pour



finir par disparaître vers la fin de 1949. Ainsi donc l'augmentation des disponibilités monétaires n'a pas entraîné un accroissement du volume des billets en circulation. Or le recul d'une circulation fiduciaire qui s'est amplifiée sous l'influence de la guerre et de l'évolution de la conjoncture dénote le début d'une normalisation. Il n'est pas du tout un signe de déflation, puisque les billets dont l'économie n'a plus besoin pour effectuer ses paiements ou qui ne sont plus thésaurisés reviennent à l'office émetteur pour être inscrits au crédit des comptes de virements. Si l'on s'en tient aux chiffres enregistrés, on constate que la circulation des billets n'a pas

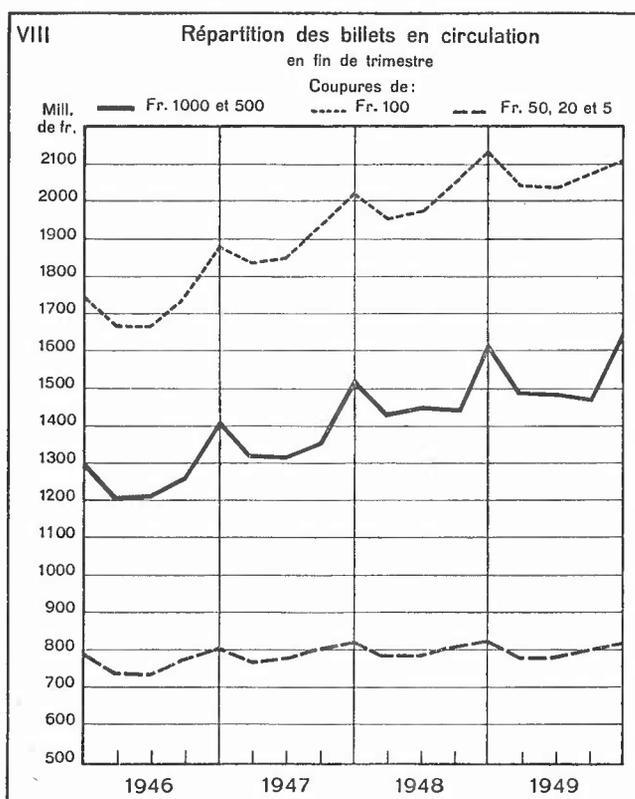
été affectée par les dévaluations. A fin novembre, pour la première fois depuis 1936, elle a été légèrement inférieure à son niveau de l'année précédente; à la fin de l'exercice, elle se chiffrait par 4566 millions de francs et n'a plus rejoint le niveau qu'elle accusait à la fin de 1948. Aucun changement notable n'est survenu dans la composition de la circulation fiduciaire. Près de la moitié des billets en circulation - 47% - est formée de coupures de 100 francs; les coupures de 500 et de 1000 francs en constituent 35% et celles d'une valeur nominale inférieure à 100 francs 18%. Il ressort du graphique VIII qu'en chiffres absolus les montants des diverses coupures se maintenaient à la fin de 1949 à peu près au même niveau qu'une année auparavant. Comme la demande de grosses coupures a été compensée par les rentrées, la thésaurisation, au moins en ce qui les concerne, ne semble pas avoir progressé. Une chose sur-

prenante, ce sont les fluctuations extrêmement faibles que la circulation des billets de moins de 100 francs a enregistrées ces dernières années.

L'augmentation de la liquidité du marché de l'argent qui a commencé dans le second semestre de 1948 s'est poursuivie au cours de l'exercice. Elle résultait de la reprise par la banque d'émission d'un montant d'or et de devises équivalant à 442 millions de francs et de la libération totale des produits d'exportations placés en comptes bloqués qui s'élevaient à 237 millions de francs. En remboursant des bons de caisse et en amortissant des emprunts, la Confédération a restitué 836 millions de francs au marché; en revanche, elle lui a repris

200 millions de francs par l'émission d'un emprunt et de bons de caisse et 310 millions de francs par le placement de bons du Trésor. En outre il a été émis pour 225 millions de rescriptions de stérilisation destinées à réduire la masse monétaire. De ce montant, 125 millions constituent des engagements directs que la Confédération a assumés lorsqu'elle a repris de l'or au mois de juillet; le solde de 100 millions de francs et les 100 millions afférents aux rescriptions de stérilisation placées sur le marché en 1947 correspondent à des engagements de la Banque nationale; c'est pourquoi ils figurent dans sa situation sous la rubrique « engagements à terme ». Ainsi donc les capitaux que la Confédération a rendus au marché dépassent de 100 millions de francs en chiffre rond ceux qu'elle lui a empruntés.

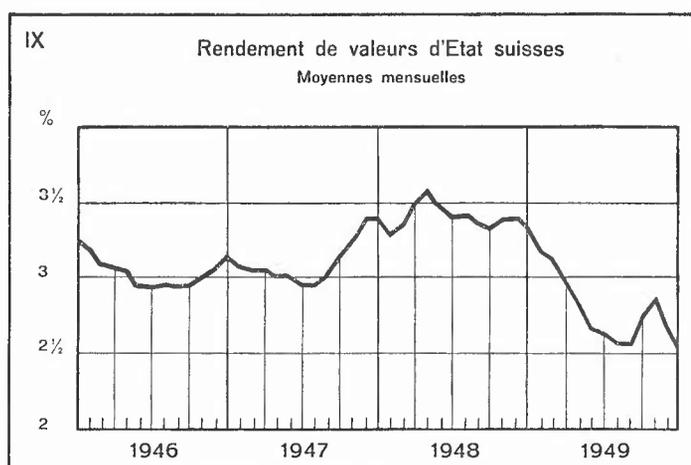
Si la liquidité du marché a été plus forte en 1949 que l'année précédente, la demande de crédits, en revanche, a été beaucoup moins considérable. Les comptes courants débiteurs des 43 plus grandes banques (banques cantonales, grandes banques et banques locales d'une certaine importance) ont diminué de 407 millions de francs dans les 11 premiers mois de l'année, alors qu'ils avaient progressé de 150 millions dans la période correspondante de 1948. Le fait que le portefeuille d'effets des banques a augmenté de 451 millions de francs est dû surtout à l'acceptation de rescriptions et, pour une faible part seulement, à l'escompte d'effets de commerce. Le recul des comptes débiteurs résulte sans doute du fléchissement de la conjoncture, de la contraction des importations et de la liquidation des stocks de marchandises. Malgré la diminution du volume de la construction, les placements hypothécaires ont accusé une augmentation un peu plus forte que l'année précédente. Le montant du portefeuille de



titres a de nouveau baissé, modérément il est vrai. L'entrée de fonds dans les banques a été plus considérable qu'en 1948; ce qui frappe surtout, c'est l'augmentation massive des avoirs en comptes de chèques et en comptes créanciers à vue et aussi celle des fonds placés en comptes d'épargne, sur carnets de dépôts et en bons de caisse. Il sied en outre de faire remarquer que, pour enrayer l'afflux d'argent, les banques ont non seulement prolongé la durée des bons de caisse et réduit le taux d'intérêt, mais aussi qu'elles ont refusé une partie des fonds destinés à ce genre de placement.

La liquidité qui régnait sur le marché monétaire apparaît également dans le niveau des taux de l'argent à court terme. Le taux des effets commerciaux et des acceptations de banque de premier ordre, qui avait varié jusque là entre $1\frac{1}{2}$ et $1\frac{3}{4}$ ‰, est descendu à $1\frac{1}{2}$ ‰ au commencement de juillet. Le loyer de l'argent au jour le jour a rétrogradé de $1\frac{1}{2}$ ‰ à 1‰; mais l'extension de la liquidité n'a pas entraîné un accroissement notable des prêts interbancaires. Les taux officiels en vigueur depuis le 26 novembre 1936, soit $1\frac{1}{2}$ ‰ pour l'escompte et $2\frac{1}{2}$ ‰ pour les avances sur nantissement, sont demeurés inchangés en 1949.

L'évolution du marché suisse des capitaux reflète l'aisance dont jouissait le marché de



l'argent à court terme. Une demande croissante de valeurs de placements en regard d'une offre le plus souvent insuffisante a eu pour effet d'affermir les cours des obligations. En conséquence le rendement des fonds publics fédéraux - calculé sur la base du délai de dénonciation - qui était de 3,29‰ à la fin de l'année précédente, est tombé, au milieu de juillet 1949, à 2,52‰, niveau le plus bas qu'il ait jamais connu. L'accroissement des offres que les événements monétaires ont provoqué, en septembre, sur le marché des obligations, offres qui émanaient surtout de porteurs étrangers, a entraîné des reculs de cours temporaires et porté le taux moyen de rendement à 3,09‰ le 23 septembre. Mais les titres fédéraux ne tardèrent pas à être l'objet de vives demandes qui ramenèrent peu à peu leur rendement au niveau de $2\frac{1}{2}$ ‰.

Sous l'action que l'abondance des disponibilités n'a pas manqué d'exercer sur leurs taux d'intérêt, les banques ont modifié notamment les conditions relatives à l'émission des bons de caisse pour les adapter aux circonstances nouvelles, alors qu'elles n'ont en général pas touché aux taux d'intérêt servis aux dépôts d'épargne. Parmi les opérations actives des banques, la hausse du taux hypothécaire qui s'était amorcée en 1948 a cessé au commencement de 1949. La demande croissante de titres gagés sur la propriété immobilière qui s'est manifestée au cours de l'exercice a ramené le plus souvent à $3\frac{1}{2}$ ‰ le taux pour les hypo-

thèques en premier rang sur les places où il était monté à $3\frac{3}{4}\%$. La tendance du marché a enlevé leur raison d'être aux directives que la Commission de stabilisation avait adressées aux banques hypothécaires de ne pas relever le taux de leurs prêts, mais de le maintenir au niveau où il se trouvait, si leur situation de caisse le permettait.

Le marché des émissions a été moins animé en 1949 que l'année précédente. Le nombre des emprunts par obligations offerts au public aussi bien que les montants demandés ont été plus faibles. Les émissions d'actions, elles non plus, n'ont pas atteint la même ampleur qu'en 1948; alors que cette année-là c'étaient notamment des entreprises industrielles qui avaient augmenté leur capital, en 1949 ce sont avant tout les sociétés d'assurances qui ont recouru à cette mesure ou demandé le versement de nouvelles tranches du capital-actions. En avril, la Confédération a placé auprès des banques 100 millions de francs en bons de caisse 3% remboursables à 10 ans. Concurrément avec le produit de l'émission d'un montant de 175 millions de francs de bons du Trésor, d'une durée de 1 à 4 ans, cet emprunt a servi à amortir partiellement, le 1^{er} mai, 325 millions de francs de bons de caisse émis en 1944. En juin, la Confédération a mis en souscription publique un emprunt 3% de 100 millions de francs également, mais à l'échéance de 25 ans. Son produit a fourni une partie des fonds nécessaires pour rembourser 250 millions de francs de bons de caisse $2\frac{1}{2}\%$ émis en 1942 et venus à terme le 1^{er} juillet 1949. Cet emprunt a été émis « à la commission » avec la collaboration des banques.

En souscrivant aux emprunts suisses par obligations, le marché a fourni au total 342 millions de francs d'argent frais contre 472 millions en 1948; mais des remboursements lui ont restitué 922 millions de francs contre 565 millions l'année précédente.

Pour la troisième fois depuis la fin de la guerre, le marché suisse des capitaux a été mis à contribution pour un emprunt belge de 50 millions de francs; la Principauté de Liechtenstein lui a emprunté 3 millions de francs. Après des années d'interruption, les banques privées ont recommencé à effectuer des placements à l'extérieur et à ouvrir des crédits à des gouvernements étrangers; ces opérations ont contribué grandement à développer l'exportation de marchandises suisses.

Le Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants prend une importance croissante sur le marché des capitaux. Depuis le début de 1948, il a placé 800 millions de francs en tout, dont 450 millions uniquement en 1949. Alors que les deux tiers des 350 millions de francs qu'il avait investis à long terme en 1948 sont allés aux centrales d'émission de lettres de gage et à des banques cantonales, 75% des placements qu'il a effectués en 1949 sont revenus à des corporations de droit public (Confédération 117 millions, cantons 154 millions et communes 65 millions de francs). Comme le Fonds voit ses ressources considérablement augmenter, son influence sur le marché des capitaux a soulevé de vives discussions et donné lieu à diverses requêtes.

Dans les bourses suisses, la baisse des cours s'est tout d'abord poursuivie. A la fin de mars l'indice des actions, qui exprime le cours coté en pour-cent du capital versé, est descendu à 214

points, niveau le plus bas qu'il ait connu depuis le début de 1946. Le mouvement de hausse, amorcé plus tard, a continué avec de brèves interruptions jusqu'à l'époque des dévaluations étrangères qui ont contribué à leur tour à relever quelque peu, temporairement, les cours des actions. Du 16 au 23 septembre, l'indice des actions a progressé de 232 à 239, soit de 3% seulement. Après que le Conseil fédéral eut déclaré par deux fois qu'il n'était nullement question de dévaluer le franc suisse, les cours reculèrent de nouveau, puis se raffermirent en corrélation avec la tenue plus ferme de la bourse de New-York. L'indice général des actions qui s'inscrivait à 241 à la fin de l'année est ainsi de 8% plus élevé qu'à la fin de 1948. En revanche, l'indice des actions industrielles a subi une baisse de 4% qui dénote sans doute aussi un léger fléchissement du degré d'occupation.

La modification que le Conseil fédéral et les Chambres proposaient d'apporter à l'article 39 de la Constitution fédérale (émission des billets de banque) a été repoussée par le peuple suisse dans la votation du 22 mai 1949. Ce rejet a interrompu temporairement les efforts entrepris en vue d'introduire dans la législation ordinaire les dispositions de l'arrêté de dévaluation du 27 septembre 1936 et engagé le Conseil fédéral à retirer le projet relatif à la revision de la loi fédérale sur la Banque nationale suisse. D'autre part les Chambres fédérales ont ajourné l'examen de la nouvelle loi sur la monnaie. En prolongeant la durée de validité de l'art. 46 du régime financier 1939/1941 qui autorise le Conseil fédéral à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder le crédit du pays, l'arrêté fédéral du 21 décembre 1949 concernant le régime transitoire des finances fédérales crée les conditions requises pour maintenir en vigueur, au delà du 31 décembre 1949, l'arrêté du Conseil fédéral de 1936 instituant des mesures monétaires. Mais le problème que soulève le fondement juridique de notre régime monétaire n'a reçu ainsi qu'une solution de courte durée; il ne tardera donc pas à se poser de nouveau. C'est pourquoi les autorités de la Banque ont repris les travaux préparatoires pour un nouveau projet de revision de l'art. 39 de la Constitution fédérale.

Une demande d'initiative populaire a été déposée par le parti libéral-socialiste de la Suisse, en d'autres termes, les partisans de la monnaie franche, aux fins de modifier les alinéas 3 et 6 de l'art. 39 de la Constitution fédérale; elle sera probablement soumise au peuple en 1950.

Les changements suivants se sont produits dans la composition des autorités de la Banque:

Monsieur le professeur R. König, docteur ès sciences économiques, président de la Banque Cantonale de Berne, Berne, est mort le 11 janvier 1949, victime d'un accident tragique. En 1941, l'Assemblée générale des actionnaires l'avait élu membre du Conseil de banque, qui, la même année, l'avait appelé à siéger au Comité de banque. Grâce à ses riches expériences et à l'étendue de ses connaissances, le défunt a rendu de précieux services à la Banque nationale qui gardera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

L'Assemblée générale des actionnaires du 5 mars 1949 a nommé nouveau membre du Conseil de banque Monsieur H. Stähli, président de la Banque Cantonale de Berne, Berne.

En outre elle a renouvelé pour une année le mandat des membres et des suppléants actuels de la Commission de contrôle qui acceptaient une réélection.

Le Conseil de banque a nommé membre du Comité de banque Monsieur le professeur O. Howald, docteur ès sciences économiques, délégué du Comité de direction de l'Union suisse des paysans, Brougg, et, comme suppléant, Monsieur le conseiller d'Etat B. Galli, docteur en droit, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du Canton du Tessin, Lugano.

Les changements suivants sont survenus dans le collège des directeurs :

Monsieur le directeur F. W. Schulthess quittera la Banque nationale le 1^{er} février 1950 pour entrer dans une grande banque suisse. Pendant cinq années, depuis 1946 en qualité de suppléant du Chef du III^e département, Monsieur le directeur Schulthess a rendu à notre établissement d'excellents services dont nous tenons à le remercier ici.

Le Comité de banque a nommé directeur de division près le III^e département, avec entrée en fonctions le 1^{er} janvier 1950, Monsieur A. Rösselet, jusqu'ici inspecteur en chef de l'Union Suisse de Banques Régionales, Caisses d'Epargne et de Prêts, Zurich.

Le 31 décembre 1949, l'effectif du personnel de la Banque comptait 438 fonctionnaires et employés (1948: 429), dont 45 engagés à titre provisoire.

Au cours de l'exercice, l'assurance-pension des fonctionnaires et employés de la Banque nationale a été révisée en vue d'augmenter le montant des traitements assurés et d'adapter les prestations de la Caisse de pensions à celles de l'Assurance-vieillesse et survivants. Une subvention de 450 000 francs allouée par la Banque et le versement par les assurés d'indemnités uniques dont le montant total s'élève à quelque 134 000 francs ont permis de réunir les fonds nécessaires à cet effet. En outre le coût plus élevé de l'assurance dû au recul de la mortalité a nécessité le relèvement des subventions et cotisations courantes à payer par la Banque et les assurés. C'est avec plaisir que nous saisissons l'occasion de remercier les autorités de la Banque de la grande compréhension dont elles ont fait preuve en décidant d'améliorer et de consolider le régime de l'assurance-pension.

Comptes annuels

1. Bilan arrêté au 31 décembre 1949
2. Compte de profits et pertes pour 1949

Actif

Bilan arrêté

		fr.	ct.
Caisse			
Or, en Suisse et à l'étranger	fr. 6 240 188 319. 20		
Autres valeurs en caisse	> 5 436 952. 97	6 245 625 272	17
Devises			
pouvant servir de couverture	fr. 259 907 910. 44		
autres	> 92 667. 14	260 000 577	58
Portefeuille suisse			
Effets sur la Suisse	fr. 81 381 830. 88		
Rescriptions de la Confédération	> 2 000 000. —		
Obligations escomptées	> 732 806. 35	84 114 637	23
Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse		100 000	—
Avances sur nantissement			
dénonçables à 10 jours	fr. 30 973 138. 22		
autres	—	30 973 138	22
Effets à l'encaissement		791 406	73
Correspondants en Suisse		26 687 204	67
Chèques postaux		5 715 269	74
Débiteurs divers		726 858	97
Fonds publics		39 677 201	—
Coupons		447 997	05
Bâtiments de la Banque		2 000 000	—
Mobilier		1	—
Capital social non versé		25 000 000	—
		6 721 859 564	36

profits et pertes

31 décembre 1949

Avoir

		fr.	ct.
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement			
Escompte sur effets suisses	fr.	1 813 941. 60	
› rescriptions de la Confédération	›	13 503. 20	
› obligations	›	33 639. 20	
› effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse	›	36 875. 65	
Commissions sur effets à l'encaissement	›	3 530. 23	
			1 901 489 88
Produit des avances sur nantissement			700 273 78
Produit des opérations en or et en devises			7 688 486 05
Produit des fonds publics appartenant à la Banque			1 386 334 —
Intérêts			
Correspondants en Suisse	fr.	76 144. 88	
Chèques postaux	›	3 396. 75	
			79 541 63
Commissions			
sur accreditifs et paiements	fr.	873 132. 86	
› achat et vente de titres pour compte de tiers	›	157 774. 81	
› souscriptions	›	49 830. 40	
› coupons	›	45 389. 14	
Droits de garde, location de coffres-forts	›	282 798. 08	
			1 408 925 29
Divers			
Produit net des bâtiments de la Banque	fr.	31 465. 08	
Divers	›	84 641. 20	
			116 106 28
			13 281 156 91

Détail des comptes annuels

Actif du bilan

Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1948, y compris l'or à l'étranger	fr.	7 906 714 448. 46
Entrées au cours de l'année 1949	fr.	8 323 334 999. 51
Sorties » » » » »	»	<u>7 396 810 815. 80</u>
Mouvement de caisse	fr.	15 720 145 815. 31
Excédent des entrées	»	<u>926 524 183. 71</u>
Solde en caisse au 31 décembre 1949	fr.	<u>8 833 238 632. 17</u>

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1949:

Or	fr.	6 240 188 319. 20
Monnaies divisionnaires	»	5 430 675. 79
Divers	»	<u>6 277. 18</u>
		Total selon bilan fr. 6 245 625 272. 17
plus nos propres billets en caisse	»	<u>2 587 613 360. —</u>
	Total	fr. 8 833 238 632. 17

Réserve d'or au 31 décembre 1949:

dans le pays	fr.	1 906 351 310. 10
à l'étranger	»	4 333 837 009. 10

L'or est porté en compte à fr. 4869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

Devises

Montant au 31 décembre 1948	fr.	236 600 528. 06
Entrées en 1949	»	<u>3 222 519 031. 85</u>
		fr. 3 459 119 559. 91
Sorties en 1949	»	<u>3 199 118 982. 33</u>
Montant au 31 décembre 1949	fr.	<u>260 000 577. 58</u>

Escompte

Effets sur la Suisse

	Nombre	Montant
En portefeuille au 31 décembre 1948	1 174	fr. 115 225 747. 32
Escompté au cours de l'année 1949	5 720	» 465 643 973. 35
	6 894	fr. 580 869 720. 67
Encaissé au cours de l'année 1949	5 965	» 499 487 889. 79
En portefeuille au 31 décembre 1949	929	fr. 81 381 830. 88

Rescriptions de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1948:

remises par la Confédération	fr. —	
par des banques et d'autres entreprises....	» 1 500 000. —	fr. 1 500 000. —

Escompté au cours de l'année 1949:

remises par la Confédération	fr. —	
par des banques et d'autres entreprises....	» 6 150 000. —	» 6 150 000. —
		fr. 7 650 000. —

Encaissé au cours de l'année 1949

» 5 650 000. —

En portefeuille au 31 décembre 1949:

remises par la Confédération	fr. —	
par des banques et d'autres entreprises....	» 2 000 000. —	fr. 2 000 000. —

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1948		fr. 8 756 981. 55
Escompté au cours de l'année 1949		» 8 837 963. 35
		fr. 17 594 944. 90
Encaissé au cours de l'année 1949		» 16 862 138. 55
En portefeuille au 31 décembre 1949		fr. 732 806. 35

Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse

En portefeuille au 31 décembre 1948		fr. 1 600 000. —
Escompté au cours de l'année 1949		» 41 450 000. —
		fr. 43 050 000. —
Encaissé au cours de l'année 1949		» 42 950 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1949		fr. 100 000. —

Avances sur nantissement

Montant des avances au 31 décembre 1948	fr.	78 976 536. 87
Avances accordées durant l'année 1949	>	244 794 200. 50
	fr.	323 770 737. 37
Avances remboursées durant l'année 1949	>	292 797 599. 15
Montant des avances au 31 décembre 1949	fr.	<u>30 973 138. 22</u>

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1949 à 703.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement représentait le 31 décembre 1949 le 88 % de la somme totale des gages.

Encaissement

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1949 :

56 514 chèques et effets pour	fr.	470 842 378. 32	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
<u>15 876</u> > > > >	>	<u>84 795 627. 24</u>	sur d'autres tirés,
72 390 chèques et effets pour	fr.	555 638 005. 56	au total, y compris
<u>4 121</u> chèques et effets pour	fr.	98 750 648. 51	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

Comptes des correspondants en Suisse

Avoir de la Banque au 31 décembre 1948	fr.	50 425 718. 39
En 1949, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	2 927 478 864. —
débitée de	>	<u>2 951 217 377. 72</u>
Mouvement total	fr.	5 878 696 241. 72
Excédent des écritures au débit	>	<u>23 738 513. 72</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1949	fr.	<u>26 687 204. 67</u>

Au 31 décembre 1949, le réseau des correspondants de la Banque s'étendait à 341 places bancables et 99 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 395.

Comptes de chèques postaux

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1948	fr.	3 526 167. 33
En 1949, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr.	10 218 586 807. 07
débités de	>	<u>10 216 397 704. 66</u>
Mouvement total	fr.	20 434 984 511. 73
Excédent des écritures au crédit	>	<u>2 189 102. 41</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1949	fr.	<u>5 715 269. 74</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Virements de la Banque nationale à l'Administration des postes .	41 141	fr.	471 615 593. 15
Virements de l'Administration des postes à la Banque nationale .	<u>55 167</u>	>	<u>5 518 720 197. 88</u>
Total	<u>96 308</u>	fr.	<u>5 990 335 791. 03</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

	<u>Nombre de chèques</u>		<u>Montant</u>
25 bureaux de chèques postaux ont délivré en 1949	<u>3 578</u>	fr.	<u>232 924 711. 89</u>

Fonds publics appartenant à la Banque

Titres en portefeuille au 31 décembre 1948	fr.	47 429 021. —
Au cours de l'année 1949, le compte a été débité de	>	<u>4 165 302. 05</u>
	fr.	51 594 323. 05
crédité de	>	<u>11 917 122. 05</u>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1949 selon inventaire ci-après ..	fr.	<u>39 677 201. —</u>

Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1949

<u>Catégorie</u>	<u>Rembourse- ment</u>	<u>Montant nominal</u>	<u>Cours</u>	<u>Valeur d'inventaire</u>
3 ¹ / ₂ % Emprunt fédéral 1932/33	1933/62	fr. 7 044 000. —	80 %	fr. 5 635 200. —
3 ¹ / ₂ % Chemins de fer fédéraux . . . 1935	1936/60	» 365 000. —	80%	» 292 000. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3% 1938)		» 45 000 000. —	75%	» 33 750 000. —
Divers				» 1. —
			Total	fr. 39 677 201. —

Immeubles et mobilier de la Banque*Immeubles*

Au 31 décembre 1949, la valeur en compte des bâtiments atteignait, comme l'année précédente	fr. 2 000 000. —
L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 28 624 850. —.	
Le produit des locations dans les bâtiments de la Banque s'est élevé en 1949 à . .	fr. 276 923. 75
Après déduction des dépenses pour entretien des immeubles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux, soit	» 245 458. 67
il reste un produit net de	fr. 31 465. 08

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1948 pour une valeur de	fr. 1. —
Les achats faits en 1949 pour le montant de	» 43 587. 29
ont été entièrement amortis.	
Le solde au 31 décembre 1949 est ainsi ramené à	» 1. —

Passif du bilan

Emission et couverture des billets

(Voir annexe N° 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1948	à	fr. 4 594 277 620
au 31 décembre 1949	>	<u>4 566 340 665</u>
	Diminution	fr. <u>27 936 955</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 4 259 854 000; elle a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 4 566 340 665 et au minimum (le 9 février) fr. 4 149 600 510.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 12 102 200 billets détériorés d'une valeur nominale de fr. 253 300 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Le montant des billets de 20 francs de la Banque nationale portant une tête de femme dans la vignette du recto, séries 1A — 10W, rappelés et non rentrés (expiration du délai de remboursement: 31 décembre 1955) s'élevait encore à fr. 2 151 400 au 31 décembre 1949.

Les frais de confection de billets de banque se sont élevés à fr. 2 783 773.—. Ils ont été portés au débit de la provision pour confection des billets de banque.

Couverture des billets au 31 décembre 1949:

Or		fr. 6 240 188 319
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises	fr.	259 907 911
Portefeuille suisse	>	84 114 637
Effets de la Caisse de prêts de la Confédération suisse .	>	100 000
Avances sur nantissement	>	<u>30 973 138</u>
		<u>375 095 686</u>
Couverture totale des billets	fr.	6 615 284 005
Circulation des billets	>	<u>4 566 340 665</u>
Couverture supplémentaire	fr.	<u>2 048 943 340</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 150,07 % (le 21 septembre), au minimum à 127,73 % (le 3 janvier). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 101,91 % (le 30 septembre), au minimum 97,47% (le 23 juillet).

Service des virements

(Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1948.....	fr.	959 956 298. 74
En 1949, les écritures se sont élevées:		
au crédit	à fr.	28 119 439 566. 21
au débit	> >	<u>27 744 587 821. 29</u>
Mouvement total	fr.	55 864 027 387. 50
Excédent des écritures au crédit	>	<u>374 851 744. 92</u>

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1949 fr. 1 334 808 043. 66

Le montant des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 15 août) fr. 1 691 657 029. 51 et au minimum (le 7 janvier) fr. 1 073 442 771. 41; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 1 373 034 000. —.

Le 90,27 % du mouvement total des comptes de virements pour 1949 a pu être réglé par simples écritures, sans mouvement d'espèces.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1949: 1440.

Comptes des administrations fédérales

Service des versements et paiements

Le montant des avoirs des administrations fédérales

s'élevait le 31 décembre 1948 à fr. 11 176 570. 87

En 1949, les écritures se sont élevées:

au crédit à fr. 14 067 700 818. 66

au débit > 13 973 125 928. 92

Mouvement total fr. 28 040 826 747. 58

Excédent des écritures au crédit > 94 574 889. 74

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1949 fr. 105 751 460. 61

Le mouvement total se répartit comme suit:

	<u>Crédits</u>	<u>Débits</u>
Caisse d'Etat fédérale	fr. 4 612 923 765. 03	fr. 4 513 036 275. 54
Administration fédérale des postes	> 6 795 562 201. 17	> 6 795 554 646. 21
Chemins de fer fédéraux	> 1 063 557 928. 23	> 1 063 963 823. 16
Autres administrations	> <u>1 595 656 924. 23</u>	> <u>1 600 571 184. 01</u>
Total	fr. <u>14 067 700 818. 66</u>	fr. <u>13 973 125 928. 92</u>

Gestion de titres

Au 31 décembre 1949, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour	fr. 551 317 596. —
» » » » les Chemins de fer fédéraux pour	» 30 477 200. —
Total	fr. 581 794 796. —

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1949:

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Titres remboursables	1 698	fr. 2 763 950. —
Coupons	75 090	» 2 260 335. 15
Total	76 788	fr. 5 024 285. 15

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'art. 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque Nationale Suisse est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette:

au 31 décembre 1948: 2 185 créances, d'un montant total de fr. 2 009 582 900. —

Augmentations au cours de l'année 1949:

a) Souscription de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts	68 730 000. —	
b) Transformation d'obligations en créances inscrites ..	62 367 000. —	» 131 097 000. —
		fr. 2 140 679 900. —

Diminutions au cours de l'année 1949:

Remboursements

» 161 529 900. —

Etaient inscrites au livre de la dette:

au 31 décembre 1949: 1 989 créances, d'un montant total de fr. 1 979 150 000. —

En 1949, 278 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de fr. 143 786 000. —

En 1949, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (4 079 bordereaux) se sont élevés à » 45 875 940. 25

Le livre de la dette a été ouvert du 10 novembre au 9 décembre 1949 pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1949, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants:

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables	15 235	fr.	51 759 900. —
Coupons	335 165	>	11 143 055. 65
Total	<u>350 400</u>	fr.	<u>62 902 955. 65</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

Comptes de dépôt

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1948		fr.	49 900 579. 03
En 1949, les écritures se sont élevées:			
au crédit	à	fr.	185 432 412. 73
au débit	>	>	194 467 665. 86
Mouvement total		fr.	379 900 078. 59
Excédent des écritures au débit		>	9 035 253. 13
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1949		fr.	<u>40 865 325. 90</u>

**Trafic des paiements avec l'étranger découlant d'accords
de clearing et de paiements**

Solde des comptes ouverts au 31 décembre 1948 pour les accords de clearing et de paiements		fr.	221 680 754. 12
En 1949, les écritures sur ces comptes se sont élevées:			
au crédit	à	fr.	19 426 349 840. 35
au débit	>	>	19 398 470 368. 08
Mouvement total		fr.	38 824 820 208. 43
Excédent des écritures au crédit		>	27 879 472. 27
Solde des comptes au 31 décembre 1949		fr.	<u>249 560 226. 39</u>

Engagements à terme

Montant au 31 décembre 1948			
Engagements découlant de créances			
d'exportation bloquées	fr.	237 072 137. 40	
Rescriptions pour la stérilisation	>	<u>100 000 000. —</u>	fr. 337 072 137. 40
Au cours de 1949, ces engagements ont été			
réduits par remboursement de créances d'exportation bloquées, de	>	237 072 137. 40	
			fr. 100 000 000. —
augmentés par émission de rescriptions pour la stérilisation, de	>	<u>100 000 000. —</u>	
Montant au 31 décembre 1949			
Rescriptions pour la stérilisation	fr.	<u>200 000 000. —</u>	

Chèques et mandats généraux

	Nombre		Montant
Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1948	845	fr.	902 529. 46
Chèques et mandats tirés en 1949 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements	11 950	»	309 962 084. 80
	12 795	fr.	310 864 614. 26
Ont été payés en 1949	12 257	»	310 005 934. 99
Restaient en circulation au 31 décembre 1949	538	fr.	858 679. 27

Fonds propres de la Banque

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, durant l'année, le transfert de 2541 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1949 entre:

2 404 actionnaires particuliers possédant chacun				1 action
1 872 » » » »				2 actions
1 431 » » » » de			3 à 5	»
635 » » » » »			6 à 10	»
425 » » » » »			11 à 25	»
169 » » » » »			26 à 50	»
53 » » » » »			51 à 100	»
24 » » » » »			101 à 200	»
12 » » » »			plus de 200	»
<hr style="border: 0.5px solid black;"/>				
7 025 actionnaires particuliers possédant ensemble				45 537 actions
23 cantons et demi-cantons » »				38 454 »
27 banques cantonales » »				16 009 »
<hr style="border: 0.5px solid black;"/>				
7 075 actionnaires possédant ensemble				100 000 actions

Le 54,46 % du capital social appartient aux cantons et aux banques cantonales et le 45,54 % à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 5 mars 1949, le fonds de réserve	
s'élève à	fr. 19 000 000. —
Après attribution de	> 500 000. —
prélevés sur le bénéfice net de l'exercice 1949, le fonds de réserve	
s'élèvera à	<u>fr. 19 500 000. —</u>

Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque

Montant de la provision au 31 décembre 1948	fr. 1 500 000. —
Au cours de l'exercice, un montant de	> 80 000. —
y a été prélevé pour couvrir les frais des transformations au bâtiment de la Banque à Neuchâtel.	
Le solde de la provision, s'élevant à	fr. 1 420 000. —
a été reporté à nouveau.	

Provision pour impôts

La provision pour impôts s'élevait au 31 décembre 1949 à	fr. 730 000. —
comme à la fin de l'exercice précédent.	

Provision pour la stérilisation d'or

La provision pour frais de stérilisation d'or constituée en 1946 s'élevait à fr. 890 000.— à la fin de 1948; elle a été entièrement absorbée au cours de l'exercice par les intérêts afférents aux rescriptions cédées au marché aux fins de stérilisation.

En plus de cette somme, le compte de profits et pertes de l'exercice a été débité de fr. 451 388.90 représentant des frais de stérilisation.

Répartition du bénéfice net

Conformément à l'art. 28 de la loi sur la Banque nationale, le bénéfice de...	fr.	5 412 562. 40
résultant du compte de profits et pertes doit être réparti comme suit:		
Il est fait en faveur du fonds de réserve un premier prélèvement de 2 % du capital effectivement versé	>	<u>500 000. —</u>
Le solde restant à la disposition de l'Assemblée générale des actionnaires, soit...	fr.	4 912 562. 40
est affecté:		
a) au paiement d'un dividende de 5% sur le capital effectivement versé, soit	fr.	1 250 000. —
b) au paiement d'un superdividende de 1% sur le capital effectivement versé, soit	>	<u>250 000. —</u>
	>	<u>1 500 000. —</u>
L'excédent de	fr.	<u>3 412 562. 40</u>

est à verser à la Caisse d'Etat fédérale selon l'art. 28, 4° et 5° alinéas, de la loi sur la Banque.

Le superdividende de 1% doit être distribué aux actionnaires tant que la Banque nationale verse à la Caisse d'Etat fédérale l'indemnité destinée aux cantons, prévue à l'art. 28, 4° alinéa, chiffre 1, de la loi sur la Banque nationale.

Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée approuve le présent rapport ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1949 et donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

2) La somme disponible, soit fr. 4 912 562. 40, sera répartie comme suit:

fr. 1 250 000. — paiement d'un dividende ordinaire de 5%,

> 250 000. — > > superdividende de 1%,

> 3 412 562. 40 à verser à la Caisse d'Etat fédérale.

fr. 4 912 562. 40

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans exprimer notre gratitude au Chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur Ernst Nobs, conseiller fédéral, pour l'appui qu'il a continué de nous accorder au cours de cet exercice. Nous remercions aussi nos correspondants, banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs de leur précieuse collaboration et sommes reconnaissants à nos fonctionnaires et employés du dévouement avec lequel ils ont accompli leur devoir.

Zurich, le 11 janvier 1950.

Au nom de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse:

Le président,

P. Keller

Le secrétaire général,

Mosimann

Le Comité de banque de la Banque Nationale Suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 19 janvier 1950, du présent rapport sur l'exercice 1949, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 45, 2^e alinéa, chiffre 4, et 51, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1949 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1949 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 41 du rapport.

Berne, le 19 janvier 1950.

Au nom du Comité de banque de la Banque Nationale Suisse :

Le président du Conseil de banque,

Dr A. Müller

Le secrétaire,

R. Erb

Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse par la Commission de contrôle

Berne, le 4 février 1950

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthur, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1949, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1949, qui accusent un bénéfice net de frs 5 412 562.40, et la répartition du bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

La Commission de contrôle,

G. de Kalbermatten

A. Walti

E. Gsell

Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'art. 65, chiffre 2, lettre *i*, de la loi fédérale du 7 avril 1921 sur la Banque Nationale Suisse;
vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'art. 53, 2^e alinéa, de ladite loi, daté du 4 février 1950;
sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

arrête:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque Nationale Suisse pour l'exercice de 1949 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 7 février 1950.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,
Max Petitpierre

Le chancelier de la Confédération,
Leimgruber

Liste des annexes

- N° 1. Situations périodiques.
- 2. Répartition des billets en circulation.
 - 3. Service des virements.
 - 4. Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
 - 5. Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
 - 6. Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907 :
 - I: Situation au 31 décembre.
 - II: Moyennes annuelles.
 - III: Mouvement.
 - IV: Résultats des opérations.
 - 7. Planche graphique:
 - La Banque Nationale Suisse de 1938 à 1949.
 - 8. Trafic de compensation :
 - Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
 - Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
 - 9. Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.
-

1949	Actif										
	Encaisse- or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement		Fonds publics
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions de la Con- fédération	Total		Total	dénonçables à 10 jours	
en 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier .. 7	5 819 833	216 890	2	216 892	119 555	1 500	121 055	1 600	47 419	47 419	47 429
15	5 820 660	219 418	2	219 420	124 195	1 500	125 695	900	37 560	37 560	47 462
22	5 832 123	228 709	2	228 711	124 258	1 500	125 758	900	36 709	36 709	47 462
31	5 834 237	233 221	1	233 222	123 848	—	123 848	600	34 997	34 997	47 462
Février .. 7	5 833 105	257 135	1	257 136	123 100	—	123 100	600	33 163	33 163	47 543
15	5 838 734	258 845	1	258 846	130 893	—	130 893	350	31 404	31 404	47 543
23	5 848 033	274 823	1	274 824	131 873	—	131 873	450	31 818	31 818	47 543
28	5 848 033	276 402	1	276 403	136 415	—	136 415	—	32 771	32 771	47 543
Mars 7	5 849 401	280 675	2	280 677	119 105	—	119 105	—	31 349	31 349	47 543
15	5 853 271	297 561	2	297 563	122 307	—	122 307	—	29 231	29 231	47 512
23	5 885 252	318 114	2	318 116	124 411	—	124 411	—	31 065	31 065	47 006
31	5 911 096	316 436	2	316 438	123 748	—	123 748	100	32 308	32 308	46 341
Avril ... 7	5 911 746	322 060	2	322 062	127 619	—	127 619	100	28 930	28 930	46 342
14	5 914 306	331 717	2	331 719	128 780	—	128 780	100	26 549	26 549	39 713
23	5 946 997	362 797	2	362 799	126 509	—	126 509	100	26 431	26 431	39 713
30	5 947 640	365 182	1	365 183	122 904	—	122 904	100	27 854	27 854	39 677
Mai 7	5 992 360	377 445	1	377 446	119 798	—	119 798	—	28 511	28 511	39 677
14	5 999 019	375 615	1	375 616	116 322	—	116 322	—	27 969	27 969	39 677
23	6 037 865	366 374	1	366 375	111 891	—	111 891	—	28 438	28 438	39 677
31	6 036 631	364 863	1	364 864	111 649	—	111 649	—	26 679	26 679	39 677
Juin 7	6 041 094	373 041	1	373 042	106 056	—	106 056	—	26 612	26 612	39 677
15	5 970 379	389 954	1	389 955	111 407	—	111 407	—	23 709	23 709	39 677
23	6 000 930	404 517	2	404 519	108 001	—	108 001	—	23 627	23 627	39 677
30	5 997 790	416 177	2	416 179	108 966	—	108 966	—	26 690	26 690	39 677
Juillet ... 7	6 004 066	419 354	2	419 356	119 333	—	119 333	—	24 300	24 300	39 677
15	6 004 586	445 845	1	445 846	105 746	—	105 746	—	23 063	23 063	39 677
23	6 052 014	458 562	1	458 563	97 785	—	97 785	—	23 097	23 097	39 677
30	6 160 135	362 237	1	362 238	88 399	—	88 399	—	23 410	23 410	39 677
Août 6	6 120 766	398 261	5	398 266	85 720	—	85 720	—	25 509	25 509	39 677
15	6 223 575	298 198	5	298 203	85 868	—	85 868	—	24 878	24 878	39 677
23	6 227 771	311 408	5	311 413	86 486	—	86 486	—	25 999	25 999	39 677
31	6 236 532	327 455	5	327 460	83 457	—	83 457	—	24 664	24 664	39 677
Septembre 7	6 280 583	296 181	3	296 184	83 412	—	83 412	—	22 786	22 786	39 677
15	6 280 925	311 503	3	311 506	82 678	—	82 678	100	21 971	21 971	39 677
23	6 289 547	303 384	3	303 387	86 087	—	86 087	300	22 316	22 316	39 677
30	6 157 578	188 110	84	188 194	85 057	1 175	86 232	300	27 339	27 339	39 677
Octobre . 7	6 154 763	186 149	90	186 239	85 905	4 150	90 055	550	24 194	24 194	39 677
15	6 149 105	191 706	82	191 788	86 025	1 000	87 025	550	22 998	22 998	39 677
22	6 147 935	235 621	81	235 702	88 262	1 000	89 262	100	21 790	21 790	39 677
31	6 161 723	254 423	76	254 499	86 737	—	86 737	100	23 402	23 402	39 677
Novembre 7	6 161 233	254 364	81	254 445	87 599	—	87 599	100	23 751	23 751	39 677
15	6 160 534	250 301	168	250 469	87 201	—	87 201	—	22 121	22 121	39 677
23	6 203 797	249 372	135	249 507	85 710	—	85 710	—	24 203	24 203	39 677
30	6 201 521	250 976	273	251 249	82 729	—	82 729	—	27 087	27 087	39 677
Décembre 7	6 201 561	254 309	391	254 700	86 296	—	86 296	—	28 332	28 332	39 677
15	6 210 927	256 135	610	256 745	84 666	—	84 666	—	26 898	26 898	39 677
23	6 230 442	255 542	107	255 649	84 748	500	85 248	—	29 167	29 167	39 677
31	6 240 188	259 908	93	260 001	82 115	2 000	84 115	100	30 973	30 973	39 677

Corres-pondants en Suisse	Autres postes del'actif	Passif						Couverture		1949
		Fonds propres	Billets en circulation	Autres engage-ments à vue	Engage-ments à terme	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en cir-culation	des billets en circulation et des autres en-gagements à vue	
en 1000 francs								en pour-cent		
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
7 397	23 604	43 500	4 427 033	1 371 848	270 974	171 874	6 285 229	131.46	100.36	7 Janvier
14 557	13 573	43 500	4 294 206	1 513 173	270 475	158 473	6 279 827	135.55	100.23	15
7 353	13 083	43 500	4 240 133	1 579 657	270 475	158 334	6 292 099	137.55	100.21	22
10 529	16 423	43 500	4 306 942	1 520 962	270 474	159 440	6 301 318	135.46	100.11	31
6 477	17 917	43 500	4 223 686	1 621 374	270 408	160 073	6 319 041	138.10	99.80	7 Février
12 153	15 440	43 500	4 160 197	1 701 032	270 408	160 226	6 335 363	140.35	99.62	15
8 469	14 390	43 500	4 168 013	1 716 376	270 408	159 103	6 357 400	140.31	99.38	23
5 932	18 864	43 500	4 290 743	1 602 289	270 408	159 021	6 365 961	136.29	99.24	28
7 607	19 204	44 000	4 233 670	1 651 952	270 408	154 856	6 354 886	138.16	99.38	7 Mars
13 157	19 163	44 000	4 178 806	1 734 237	270 408	154 753	6 382 204	140.07	98.99	15
9 575	15 711	44 000	4 181 955	1 779 962	270 408	154 811	6 431 136	140.73	98.71	23
9 634	21 057	44 000	4 325 660	1 665 609	270 385	155 068	6 460 722	136.65	98.66	31
8 765	18 084	44 000	4 257 218	1 689 014	318 452	154 964	6 463 648	138.86	99.42	7 Avril
10 865	17 655	44 000	4 228 883	1 721 198	318 452	157 154	6 469 687	139.86	99.40	14
8 405	14 637	44 000	4 186 417	1 820 299	318 452	156 423	6 525 591	142.05	99.01	23
10 845	30 096	44 000	4 298 328	1 726 305	318 452	157 214	6 544 299	138.37	98.72	30
7 197	15 063	44 000	4 230 822	1 830 550	318 452	156 228	6 580 052	141.64	98.86	7 Mai
12 032	15 822	44 000	4 180 068	1 887 531	318 452	156 406	6 586 457	143.51	98.87	14
7 850	17 377	44 000	4 170 060	1 918 087	318 452	158 874	6 609 473	144.79	99.17	23
9 931	21 711	44 000	4 278 885	1 811 485	318 439	158 333	6 611 142	141.08	99.12	31
8 081	19 328	44 000	4 222 596	1 866 948	323 439	156 907	6 613 890	143.07	99.20	7 Juin
11 772	18 116	44 000	4 160 943	1 878 870	323 439	157 763	6 565 015	143.49	98.85	15
11 016	18 316	44 000	4 188 170	1 893 026	323 439	157 451	6 606 086	143.28	98.68	23
13 356	23 238	44 000	4 319 034	1 781 169	323 438	158 255	6 625 896	138.87	98.32	30
9 172	19 791	44 000	4 245 884	1 894 931	290 671	160 209	6 635 695	141.41	97.77	7 Juillet
13 407	19 761	44 000	4 204 755	1 953 830	290 671	158 830	6 652 086	142.80	97.50	15
9 456	18 058	44 000	4 239 854	1 969 008	285 671	160 117	6 698 650	142.74	97.47	23
10 651	19 880	44 000	4 322 819	1 892 442	285 670	159 459	6 704 390	142.50	99.11	30
7 524	17 864	44 000	4 247 137	1 959 110	285 660	159 419	6 695 326	144.12	98.62	6 Août
10 840	20 996	44 000	4 197 608	2 016 989	285 639	159 801	6 704 037	148.26	100.14	15
7 744	22 325	44 000	4 191 887	2 039 869	285 639	160 020	6 721 415	148.57	99.94	23
11 145	20 930	44 000	4 313 328	1 941 012	285 639	159 886	6 743 865	144.59	99.72	31
6 979	20 234	44 000	4 257 464	2 001 801	285 639	160 951	6 749 855	147.52	100.34	7 Septembre
11 557	21 374	44 000	4 224 678	2 055 449	285 639	160 022	6 769 788	148.67	100.01	15
7 997	24 187	44 000	4 263 196	2 018 179	285 639	162 484	6 773 498	147.53	100.13	23
8 166	24 003	44 000	4 371 423	1 670 743	285 639	159 684	6 531 489	140.86	101.91	30
5 255	21 215	44 000	4 300 694	1 816 551	200 000	160 703	6 521 948	143.11	100.61	7 Octobre
7 995	21 354	44 000	4 249 108	1 867 890	200 000	159 494	6 520 492	144.72	100.52	15
7 317	20 956	44 000	4 228 510	1 929 947	200 000	160 282	6 562 739	145.39	99.83	22
8 021	22 612	44 000	4 355 625	1 837 732	200 000	159 414	6 596 771	141.47	99.49	31
6 623	24 088	44 000	4 297 129	1 896 201	200 000	160 186	6 597 516	143.38	99.48	7 Novembre
9 191	26 634	44 000	4 233 233	1 956 662	200 000	161 932	6 595 827	145.53	99.53	15
9 430	21 465	44 000	4 220 720	2 008 407	200 000	160 662	6 633 789	146.98	99.59	23
10 154	25 964	44 000	4 344 841	1 889 220	200 000	160 320	6 638 381	142.73	99.48	30
8 556	24 242	44 000	4 303 622	1 935 875	200 000	159 867	6 643 364	144.10	99.39	7 Décembre
11 089	23 655	44 000	4 347 629	1 902 084	200 000	159 944	6 653 657	142.86	99.38	15
6 758	24 834	44 000	4 508 207	1 758 651	200 000	160 917	6 671 775	138.20	99.42	23
26 687	22 822	44 000	4 566 341	1 730 985	200 000	163 237	6 704 563	136.66	99.09	31

Répartition des billets en circulation

1949	Billets de francs						Total	Billets de francs						
	1000	500	100	50	20	5		1000	500	100	50	20	5	
	Montants en millions de francs							en pour-cent						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Janvier	7	1 089,9	476,5	2 052,1	384,1	302,2	122,2	4 427,0	24.62	10.76	46.35	8.68	6.83	2.76
	15	1 066,7	465,1	1 976,2	372,5	294,4	119,3	4 294,2	24.84	10.83	46.02	8.68	6.85	2.78
	22	1 053,9	459,6	1 954,3	365,8	289,4	117,1	4 240,1	24.85	10.84	46.09	8.63	6.83	2.76
	31	1 049,7	462,5	2 014,3	371,7	291,6	117,1	4 306,9	24.37	10.74	46.77	8.63	6.77	2.72
Février	7	1 036,5	455,0	1 961,1	366,0	289,1	116,0	4 223,7	24.54	10.77	46.43	8.67	6.84	2.75
	15	1 035,2	451,0	1 915,4	359,9	284,6	114,1	4 160,2	24.88	10.85	46.04	8.65	6.84	2.74
	23	1 025,0	452,2	1 935,4	359,4	282,9	113,1	4 168,0	24.59	10.85	46.44	8.62	6.79	2.71
	28	1 030,0	458,9	2 024,6	372,0	290,5	114,7	4 290,7	24.00	10.70	47.19	8.67	6.77	2.67
Mars	7	1 018,5	453,1	1 984,3	370,9	291,9	115,0	4 233,7	24.06	10.70	46.87	8.76	6.89	2.72
	15	1 014,3	451,0	1 942,6	366,7	290,1	114,1	4 178,8	24.27	10.79	46.49	8.78	6.94	2.73
	23	1 015,9	450,2	1 949,4	365,0	288,3	113,2	4 182,0	24.29	10.76	46.62	8.73	6.89	2.71
	31	1 033,2	460,2	2 045,2	376,8	296,1	114,2	4 325,7	23.89	10.64	47.28	8.71	6.84	2.64
Avril	7	1 026,1	455,2	1 995,3	372,0	294,4	114,2	4 257,2	24.10	10.69	46.87	8.74	6.92	2.68
	14	1 024,5	454,2	1 972,9	369,8	293,5	114,0	4 228,9	24.23	10.74	46.65	8.74	6.94	2.70
	23	1 015,2	449,3	1 956,4	363,3	289,3	112,9	4 186,4	24.25	10.73	46.73	8.68	6.91	2.70
	30	1 026,3	456,9	2 033,5	372,4	294,8	114,4	4 298,3	23.88	10.63	47.31	8.66	6.86	2.66
Mai	7	1 024,7	452,9	1 977,4	367,8	293,4	114,6	4 230,8	24.22	10.70	46.74	8.69	6.94	2.71
	14	1 022,5	449,9	1 940,4	362,5	290,9	113,9	4 180,1	24.46	10.76	46.42	8.67	6.96	2.73
	23	1 022,8	450,5	1 936,9	359,0	288,1	112,8	4 170,1	24.53	10.80	46.45	8.61	6.91	2.70
	31	1 028,0	455,0	2 016,8	369,3	295,3	114,5	4 278,9	24.03	10.63	47.13	8.63	6.90	2.68
Juin	7	1 015,3	448,2	1 980,8	368,1	295,4	114,8	4 222,6	24.04	10.61	46.91	8.72	7.00	2.72
	15	1 013,6	446,5	1 931,1	362,5	292,9	114,3	4 160,9	24.36	10.73	46.41	8.71	7.04	2.75
	23	1 014,0	447,5	1 956,3	363,6	292,6	114,2	4 188,2	24.21	10.68	46.71	8.68	6.99	2.73
	30	1 033,2	457,9	2 038,0	374,5	299,5	115,9	4 319,0	23.92	10.60	47.19	8.67	6.94	2.68
Juillet	7	1 019,8	451,3	1 987,9	371,5	299,1	116,3	4 245,9	24.02	10.63	46.82	8.75	7.04	2.74
	15	1 019,0	449,2	1 956,9	367,0	296,8	115,9	4 204,8	24.23	10.68	46.54	8.73	7.06	2.76
	23	1 015,5	450,3	1 989,8	370,5	297,7	116,1	4 239,9	23.95	10.62	46.93	8.74	7.02	2.74
	30	1 018,4	454,8	2 050,3	379,0	303,1	117,2	4 322,8	23.56	10.52	47.43	8.77	7.01	2.71
Août	6	1 009,1	448,5	1 997,3	374,0	301,4	116,8	4 247,1	23.76	10.56	47.03	8.80	7.10	2.75
	15	1 007,4	447,5	1 959,0	369,4	298,2	116,1	4 197,6	24.00	10.66	46.67	8.80	7.10	2.77
	23	1 010,2	448,3	1 956,7	366,3	295,3	115,1	4 191,9	24.10	10.70	46.68	8.74	7.04	2.74
	31	1 018,9	454,2	2 043,9	377,8	301,9	116,6	4 313,3	23.62	10.53	47.39	8.76	7.00	2.70
Septembre . .	7	1 014,2	450,5	1 998,9	375,4	301,6	116,9	4 257,5	23.82	10.58	46.95	8.82	7.09	2.74
	15	1 017,1	451,3	1 967,4	371,9	300,4	116,6	4 224,7	24.08	10.68	46.57	8.80	7.11	2.76
	23	1 025,2	454,0	1 996,0	372,0	299,7	116,3	4 263,2	24.05	10.65	46.82	8.72	7.03	2.73
	30	1 028,4	459,8	2 075,0	382,8	306,8	118,6	4 371,4	23.52	10.52	47.47	8.76	7.02	2.71
Octobre . . .	7	1 016,9	454,4	2 026,2	378,9	305,8	118,5	4 300,7	23.64	10.57	47.11	8.81	7.11	2.76
	15	1 015,1	453,6	1 985,5	373,9	303,1	117,9	4 249,1	23.89	10.67	46.73	8.80	7.13	2.78
	22	1 010,8	454,2	1 976,6	369,8	300,0	117,1	4 228,5	23.91	10.74	46.75	8.74	7.09	2.77
	31	1 024,4	463,1	2 065,5	378,9	305,4	118,3	4 355,6	23.52	10.63	47.42	8.70	7.01	2.72
Novembre . .	7	1 022,4	461,2	2 015,9	374,7	304,6	118,3	4 297,1	23.79	10.73	46.91	8.72	7.09	2.76
	15	1 025,8	461,5	1 962,6	366,3	299,6	117,4	4 233,2	24.23	10.90	46.36	8.65	7.08	2.78
	23	1 025,5	460,2	1 959,4	363,0	296,3	116,3	4 220,7	24.30	10.90	46.42	8.60	7.02	2.76
	30	1 036,0	468,6	2 046,9	373,2	302,0	118,1	4 344,8	23.84	10.79	47.11	8.59	6.95	2.72
Décembre . .	7	1 030,3	464,1	2 010,9	374,6	304,3	119,4	4 303,6	23.94	10.78	46.73	8.71	7.07	2.77
	15	1 055,9	472,3	2 016,6	376,7	305,8	120,3	4 347,6	24.29	10.87	46.38	8.66	7.03	2.77
	23	1 090,9	490,7	2 101,4	388,8	313,3	123,1	4 508,2	24.20	10.89	46.61	8.62	6.95	2.73
	31	1 137,8	502,8	2 105,3	387,1	310,6	122,7	4 566,3	24.92	11.01	46.10	8.48	6.80	2.69
Moyenne annuelle														
1947		958,4	376,3	1 831,2	373,2	290,0	111,5	3 940,6	24.32	9.55	46.47	9.47	7.36	2.83
1948		1 020,3	414,7	1 948,1	374,7	293,8	116,3	4 167,9	24.48	9.95	46.74	8.99	7.05	2.79
1949		1 028,3	456,7	1 991,5	370,6	296,5	116,3	4 259,9	24.14	10.72	46.75	8.70	6.96	2.73

Service des virements

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Com- pen- sations	Vire- ments sur place	Vire- ments de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place	Virements de place à place	Total
		Nombre de postes					Montants en 1000 francs				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1945	14 601	106 291	101 912	61 505	284 309	573 279	7 848 286	5 994 140	4 483 930	18 899 635
	1946	15 386	129 843	112 078	69 902	327 209	698 842	9 527 817	8 221 205	5 844 516	24 292 380
	1947	16 366	141 591	125 813	75 488	359 258	903 643	10 919 624	10 007 268	6 274 880	28 105 415
	1948	14 973	148 457	115 220	71 741	350 391	900 015	11 529 507	10 900 106	7 152 364	30 481 992
	1949	15 125	139 875	110 027	67 941	332 968	892 222	10 926 372	9 891 943	6 408 902	28 119 439
Débit ...	1945	26 369	115 027	101 912	56 599	299 907	3 132 821	5 547 184	5 994 140	4 217 845	18 891 990
	1946	30 150	185 852	112 078	69 500	397 580	4 057 760	6 748 880	8 221 205	5 445 401	24 473 246
	1947	31 123	172 325	125 813	74 419	403 680	4 810 616	7 405 675	10 007 268	5 821 843	28 045 402
	1948	29 849	177 307	115 220	71 970	394 346	4 940 825	8 088 324	10 900 106	6 315 092	30 244 347
	1949	26 031	191 686	110 027	66 799	394 543	4 544 150	7 841 356	9 891 943	5 467 139	27 744 588
Total	1945	40 970	221 318	203 824	118 104	584 216	3 706 100	13 395 470	11 988 280	8 701 775	37 791 625
	1946	45 536	315 695	224 156	139 402	724 789	4 756 602	16 276 697	16 442 410	11 289 917	48 765 626
	1947	47 489	313 916	251 626	149 907	762 938	5 714 259	18 325 299	20 014 536	12 096 723	56 150 817
	1948	44 822	325 764	230 440	143 711	744 737	5 840 840	19 617 831	21 800 212	13 467 456	60 726 339
	1949	41 156	331 561	220 054	134 740	727 511	5 436 372	18 767 728	19 783 886	11 876 041	55 864 027
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1945	5.14	37.39	35.84	21.63	100	3.03	41.53	31.71	23.73	100
	1946	4.70	39.68	34.25	21.37	100	2.88	39.22	33.84	24.06	100
	1947	4.56	39.41	35.02	21.01	100	3.21	38.85	35.61	22.33	100
	1948	4.27	42.37	32.88	20.48	100	2.95	37.82	35.76	23.47	100
	1949	4.54	42.00	33.05	20.41	100	3.17	38.86	35.18	22.79	100
Débit ...	1945	8.79	38.36	33.98	18.87	100	16.58	29.36	31.73	22.33	100
	1946	7.58	46.75	28.19	17.48	100	16.58	27.58	33.59	22.25	100
	1947	7.71	42.69	31.17	18.43	100	17.15	26.41	35.68	20.76	100
	1948	7.57	44.96	29.22	18.25	100	16.34	26.74	36.04	20.88	100
	1949	6.60	48.58	27.89	16.93	100	16.38	28.26	35.65	19.71	100
Total	1945	7.01	37.88	34.89	20.22	100	9.81	35.45	31.72	23.02	100
	1946	6.28	43.56	30.93	19.23	100	9.75	33.38	33.72	23.15	100
	1947	6.22	41.15	32.98	19.65	100	10.18	32.64	35.64	21.54	100
	1948	6.02	43.74	30.94	19.30	100	9.62	32.30	35.90	22.18	100
	1949	5.66	45.57	30.25	18.52	100	9.73	33.60	35.41	21.26	100

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque¹⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1947	476 656	1 303 561	10 730 676 ²⁾	1 106 238	1 122 967	680 225	588 519	505 813	959 027	3 549 685	21 023 367 ²⁾
1948	543 872	1 499 093	7 032 655 ²⁾	1 189 285	1 182 868	673 101	714 019	505 064	922 226	3 525 516	17 787 699 ²⁾
1949	487 907	1 431 899	5 676 187 ²⁾	1 012 731	1 079 335	612 204	655 116	459 009	871 212	3 434 546	15 720 146 ²⁾
Escompte d'effets sur la Suisse, de recriptions et d'obligations											
1947	14 930	9 783	144 073	4 463	54 387	25 588	5 640	3 959	27 355	123 641	413 819
1948	25 026	34 413	589 896	3 298	56 676	31 659	5 367	5 714	28 754	115 396	896 199
1949	35 486	43 016	169 350	15 897	42 430	28 588	23 959	8 808	35 449	77 649	480 632
Affaires en devises (devises et correspondants à l'étranger)											
1947	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 584 335	3 584 335
1948	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 936 249	4 936 249
1949	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 421 638	6 421 638
Nouvelles avances sur nantissement											
1947	41 702	75 224	200 953	27 218	193 834	128 433	16 537	8 235	49 219	123 584	864 939
1948	45 418	62 170	208 990	32 392	72 502	106 211	15 600	9 213	61 255	50 810	664 561
1949	11 017	37 014	53 820	28 014	18 248	41 077	5 049	4 635	25 592	20 328	244 794
Virements											
1947	1 282 219	7 328 005	7 026 289	4 651 893	3 401 903	1 616 372	816 001	1 180 210	2 808 141	26 039 784	56 150 817
1948	1 422 226	8 214 874	8 070 700	5 594 976	3 537 569	1 667 385	830 902	1 273 116	2 949 627	27 164 964	60 726 339
1949	1 281 830	7 974 514	7 035 397	4 928 913	3 141 388	1 288 763	730 462	1 162 215	2 718 399	25 602 146	55 864 027
Comptes des administrations fédérales											
1947	—	—	28 357 655	—	—	—	—	—	—	—	28 357 655
1948	—	—	27 141 317	—	—	—	—	—	—	—	27 141 317
1949	—	—	28 040 827	—	—	—	—	—	—	—	28 040 827
Comptes de dépôt											
1947	7 317	41 076	246 657	83 538	10 176	7 334	6 707	4 642	12 293	92 712	512 452
1948	6 510	29 094	177 833	31 459	13 277	10 249	9 043	3 820	7 341	112 759	401 385
1949	8 472	42 714	159 493	36 246	9 639	7 026	5 161	4 431	6 866	99 852	379 900
Comptes des correspondants en Suisse											
1947	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 034 027	6 034 027
1948	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 347 486	6 347 486
1949	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 878 696	5 878 696
Effets à l'encaissement											
1947	4 359	40 650	322 437	33 620	6 389	8 372	429	2 088	11 631	156 071	586 046
1948	3 016	34 856	383 891	34 001	5 727	6 348	371	3 188	11 729	163 870	646 997
1949	2 923	23 313	337 604	28 779	3 258	4 666	307	3 200	11 892	139 696	555 638
Mouvement total, addition des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1947	3 949 159	15 206 306	87 534 671	10 196 853	9 472 013	4 973 787	2 915 330	3 385 915	7 747 823	104 985 752	250 367 609
1948	4 432 052	17 004 648	86 535 697	11 203 415	9 817 998	5 082 050	3 246 181	3 704 713	8 226 128	115 525 501	264 778 383
1949	4 140 575	16 555 046	82 886 264	9 909 259	9 246 169	4 301 241	2 988 755	3 353 821	7 793 364	115 990 957	257 165 451
Chambres de compensation											
1947	—	859 936	200 468	678 027	431 452	—	—	81 384 ³⁾	116 353	864 393	3 232 013
1948	—	989 274	201 687	961 773	516 511	—	—	73 167 ³⁾	114 987	905 264	3 762 663
1949	—	928 234	177 043	826 094	476 138	—	—	70 095 ³⁾	93 001	749 651	3 320 256

¹⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. ³⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

²⁾ Y compris l'or à l'étranger.

Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Févriér	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	31 Juillet	5½	3	6	3
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Août	6	38	7	38
20 Février	4	28	4½	28	10 Septembre	5	113	6	14
19 Mars	3½	322	4	441	24 Septembre	—	—	5½	99
1909 4 Février	3	252	—	—	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
3 Juin	—	—	3½	133	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
14 Octobre	3½	28	4	28	3 Octobre	5½	322	6	917
11 Novembre	4	56	4½	56	1919 21 Août	5	595	—	—
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
24 Février	3	161	—	—	11 Août	4	203	5	203
4 Août	3½	49	4½	84	1922 2 Mars	3½	168	4½	168
22 Septembre	4	35	—	—	17 Août	3	331	4	331
27 Octobre	4½	70	5	70	1923 14 Juillet	4	831	5	831
1911 5 Janvier	4	42	4½	42	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
16 Février	3½	224	4	224	1930 3 Avril	3	98	4	98
28 Septembre	4	350	4½	350	10 Juillet	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre	4½	77	5	77	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Novembre	5	259	5½	259	1933 8 Février	—	—	2½	814
1913 14 Août	4½	161	5	161	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre	2	78	3	78
					26 Novembre	1½	4 783 ¹⁾	2½	4 783 ¹⁾

1) Jusqu'au 31 décembre 1949.

Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions ³⁾	Obligations	Total		
en millions de francs										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4
1941	2 878,5	—	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0
1942	3 565,2	—	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2
1943	4 172,7	—	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4
1944	4 554,1	—	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6
1945	4 777,0	—	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6
1946	4 949,9	—	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2
1947	5 256,2	—	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6
1948	5 821,0	—	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0
1949	6 240,2	—	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440.—; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger réunis.

de la Banque depuis 1907

Situation au 31 décembre

Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Total du bilan	Année
				Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants		
en millions de francs			%	en millions de francs				
12	13	14	15	16	17	18	19	20
10,5	3,8	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	243,8	1907
8,2	6,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	292,9	1908
28,4	10,8	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	386,0	1909
35,0	10,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	421,0	1910
18,9	16,5	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	419,3	1911
19,2	7,1	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	451,0	1912
16,1	6,4	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	429,9	1913
14,7	9,3	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	589,2	1914
29,0	8,1	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	608,7	1915
18,2	6,8	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	735,1	1916
18,0	7,3	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	908,7	1917
28,1	8,6	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	1 239,0	1918
36,1	6,6	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	1 298,2	1919
35,0	5,9	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	1 273,1	1920
27,2	6,5	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	1 224,7	1921
18,9	9,8	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	1 224,3	1922
30,0	8,6	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	1 166,4	1923
38,6	6,8	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	1 107,5	1924
34,4	6,6	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	1 075,1	1925
33,6	6,4	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	1 087,6	1926
34,6	9,2	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	1 147,5	1927
40,6	19,0	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	1 236,4	1928
40,2	5,4	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	1 288,9	1929
32,7	104,0	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	1 391,9	1930
25,6	37,9	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	2 659,5	1931
15,7	50,8	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	2 743,5	1932
19,9	27,7	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	2 309,7	1933
19,2	52,5	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	2 179,2	1934
26,7	44,9	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	1 887,4	1935
14,2	15,9	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	3 505,9	1936
11,4	30,7	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	3 902,3	1937
9,6	90,9	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	4 081,0	1938
16,6	80,9	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	3 501,8	1939
20,0	87,8	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	3 727,7	1940
15,8	69,6	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	3 880,6	1941
16,3	63,9	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	4 226,4	1942
14,2	64,5	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	4 597,2	1943
13,9	64,2	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	4 868,6	1944
27,5	62,1	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	5 266,5	1945
51,7	52,7	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	5 499,8	1946
68,6	48,4	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	5 932,1	1947
50,4	47,4	4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	6 400,6	1948
26,7	39,7	4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	6 721,9	1949

³⁾ Jusqu'en 1930 et depuis 1948, les réscriptions de la Confédération seulement.

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et l'avoir à vue sur l'étranger y sont compris : de 1909 à 1927, l'avoir à l'étranger y est compris, l'avoir à vue sur l'étranger en est éliminé.

Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Rescriptions ⁴⁾	Obligations	Total		
	en millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4.93
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3.73
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3.22
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3.51
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3.70
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4.20
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4.81
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4.34
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4.50
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4.50
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4.50
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4.75
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5.32
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5.00
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4.44
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3.39
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3.47
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4.00
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3.90
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3.50
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3.50
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3.50
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3.50
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2.89
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2.03
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2.00
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2.00
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2.00
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2.33
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2.30
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1.50
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1.50
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1.50
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1.50
1941	2 347,3	—	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1.50
1942	3 390,6	—	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1.50
1943	3 774,4	—	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1.50
1944	4 384,3	—	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1.50
1945	4 691,1	—	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1.50
1946	4 818,0	—	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1.50
1947	5 129,9	—	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1.50
1948	5 662,7	—	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	1.50
1949	6 046,1	—	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	1.50

1) Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440.—; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

2) En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger réunis.

de la Banque depuis 1907

Moyennes annuelles

Avances sur nantissement	Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁵⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Année
						Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants	
en millions de fr.	%	en millions de francs			%	en millions de francs			
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
0,6	5.43	9,6	3,2	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	1907
2,5	4.23	8,5	9,0	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	1908
4,4	3.89	6,3	8,0	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	1909
5,9	4.30	28,8	12,2	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	1910
7,0	4.20	22,4	12,5	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	1911
12,2	4.70	10,9	11,1	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	1912
15,7	5.31	11,2	9,3	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	1913
20,1	5.13	10,4	11,7	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	1914
16,9	5.00	23,6	8,9	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	1915
17,7	5.00	13,6	7,8	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	1916
28,3	5.00	13,4	7,6	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	1917
36,4	5.37	17,6	9,7	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	1918
38,7	6.00	21,4	7,7	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	1919
32,3	6.00	27,6	6,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	1920
41,9	5.44	20,2	5,8	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	1921
49,1	4.39	21,9	8,6	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	1922
49,1	4.47	18,4	8,9	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	1923
66,6	5.00	25,5	7,1	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	1924
48,6	4.90	21,7	7,1	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	1925
45,6	4.50	19,1	6,5	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	1926
48,6	4.50	24,6	6,5	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	1927
62,8	4.50	22,3	6,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	1928
61,3	4.50	24,9	3,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	1929
42,2	3.89	20,4	59,9	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	1930
45,2	3.03	15,1	85,8	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	1931
45,8	3.00	9,7	40,6	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	1932
53,1	2.55	12,0	61,7	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	1933
75,0	2.50	10,3	46,9	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	1934
87,6	3.17	11,2	55,7	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	1935
63,8	3.30	8,7	42,4	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	1936
32,3	2.50	6,6	17,9	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	1937
22,7	2.50	6,0	74,4	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	1938
36,4	2.50	7,5	93,2	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	1939
66,8	2.50	8,5	86,2	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	1940
25,4	2.50	7,5	73,5	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	1941
19,4	2.50	7,1	66,3	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	1942
16,7	2.50	7,4	64,8	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	1943
17,0	2.50	7,6	64,3	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	1944
19,6	2.50	9,3	63,8	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	1945
36,3	2.50	13,3	58,8	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	1946
59,7	2.50	16,8	50,8	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	1947
59,5	2.50	16,8	47,7	4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	1948
27,6	2.50	9,7	41,7	4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	1949

³⁾ Jusqu'en 1931, les rescriptions y sont comprises.

⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé séparément avant 1932. Depuis 1948, il ne comprend que les rescriptions de la Confédération.

⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et l'avoir à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, l'avoir à l'étranger y est compris, l'avoir à vue sur l'étranger en est éliminé.

Mouvement

Année	Caisse 1)	Devises 2)	Escompte						Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Remises à l'encaisse- ment	
			Portefeuille suisse									
			Effets suisses		Rescrip- tions 3)	Obli- gations	Total					
			Montant	Moyenne des jours à courir								
en millions de francs				jours	en millions de francs							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	64,5		
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	131,0		
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	286,5		
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	360,9		
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	399,4		
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	454,8		
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	483,3		
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	323,5		
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	276,5		
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	254,0		
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	266,3		
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	381,2		
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	420,6		
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	477,2		
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	371,8		
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	293,9		
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	358,4		
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	459,2		
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	433,0		
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	430,4		
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	488,9		
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	593,3		
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	589,0		
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	549,0		
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	628,6		
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	584,1		
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	511,2		
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	467,0		
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	320,5		
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	296,6		
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	287,5		
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	272,5		
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	307,5		
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	283,9		
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	322,3		
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	406,7		
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	386,4		
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	341,5		
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	372,3		
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	489,7		
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	586,0		
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	647,0		
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	555,6		

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

2) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers est compris dans celui des comptes de correspondants en Suisse (col. 12).

de la Banque depuis 1907

Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse ⁴⁾	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes pour les accords de clearing et de paiements	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁵⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	6,4	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	37,5	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	44,0	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	40,4	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	46,5	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	16,0	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	12,4	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	15,6	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	5,6	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	8,3	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	6,8	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	4,4	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	2,9	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	6,7	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	6,5	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	7,4	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	4,5	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	4,0	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	27,3	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	7,3	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	12,8	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	72,5	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	37,5	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	309,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	449,9	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	58,8	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	88,0	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	52,5	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	119,9	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	215,4	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	31,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	102,4	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	118,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	22,0	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	24,0	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	15,3	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	4,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	4,9	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	7,0	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	17,4	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	11,5	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	5,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	16,1	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949

³⁾ Jusqu'en 1930 et dès 1948, seules les descriptions de la Confédération sont indiquées.

est compris ; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁴⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y

⁵⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

Tab. IV

Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse, des comptes de chèques postaux, etc.	Produit des fonds publics ²⁾	Commissions ³⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁴⁾	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 979	1 977	—	—	—	117	1 563	738	496	69	20	473	4 509
1909	1 304	1 303	—	—	—	158	1 098	337	360	116	29	444	2 958
1910	2 502	2 490	—	—	—	247	1 270	1 084	481	69	5	1 415	4 243
1911	2 315	2 267	—	35	—	302	1 628	866	527	87	19	1 313	4 431
1912	3 430	3 233	—	183	—	568	1 117	396	479	125	22	705	5 432
1913	2 994	2 868	—	110	—	830	1 849	454	407	149	18	841	5 860
1914	5 292	4 472	427	371	—	1 046	1 208	487	527	192	19	426	8 345
1915	5 458	2 264	3 014	168	—	840	÷ 421	1 096	418	259	9	323	7 336
1916	5 874	939	4 872	51	—	920	2 470	1 520	382	321	12	288	11 211
1917	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	900	1 474	366	458	8	475	12 357
1918	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	1 120	1 553	520	695	140	25	16 769
1919	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	999	1 734	552	656	192	163	22 259
1920	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	3 996	4 164	446	619	189	187	22 879
1921	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 715	833	1 387	677	117	333	18 170
1922	4 492	848	3 575	55	—	2 070	4 640	1 288	747	752	130	497	13 622
1923	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	2 839	1 126	770	627	87	473	13 095
1924	3 606	3 246	175	175	—	3 323	909	1 617	609	525	137	867	9 859
1925	1 841	1 199	551	85	—	2 403	4 273	1 527	704	653	188	252	11 337
1926	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	4 927	1 098	543	539	249	267	11 572
1927	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	4 775	1 784	485	621	315	390	13 126
1928	4 240	2 970	995	271	—	2 821	5 222	496	475	578	393	468	13 757
1929	4 149	2 862	994	287	—	2 738	6 402	550	339	539	289	373	14 633
1930	1 658	972	422	258	—	1 675	7 646	468	1 359	727	287	778	13 042
1931	997	611	250	116	—	1 384	6 941	316	831	789	310	328	11 240
1932	517	300	91	89	16	1 375	4 660	197	2 240	662	340	310	9 681
1933	713	214	100	108	268	1 400	3 626	144	2 391	930	251	204	9 251
1934	1 338	256	606	117	338	1 926	3 529	119	1 203	698	234	217	8 830
1935	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 630	169	1 374	677	100	186	9 500
1936	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 562	145	1 270	736	170	219	9 133
1937	365	108	22	56	165	818	5 904	55	1 272	737	193	171	9 173
1938	523	259	159	23	67	571	10 429	46	2 445	673	95	181	14 601
1939	1 153	323	692	41	82	895	4 857	59	2 511	475	198	147	10 001
1940	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 454	75	3 087	546	146	132	11 520
1941	1 513	783	520	23	114	642	6 503	56	2 555	634	122	134	11 891
1942	1 210	853	138	19	108	484	9 294	48	2 183	669	146	133	13 901
1943	1 365	963	335	10	18	419	7 098	49	2 269	568	82	137	11 713
1944	1 241	959	198	14	17	426	8 424	50	2 198	674	136	131	13 018
1945	2 232	725	1 455	14	7	480	8 550	52	2 072	624	223	130	14 103
1946	859	628	89	37	14	868	16 725	93	1 377	1 154	138	142	21 072
1947	811	517	127	108	55	1 427	10 756	147	1 515	1 899	—	175	16 380
1948	2 134	1 827	44	163	95	1 498	7 168	176	1 736	2 345	95	150	15 002
1949	1 902	1 814	14	34	37	700	7 689	80	1 386	1 409	116	164	13 118

1) Jusqu'en 1930 et dès 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.

2) Non compris les amortissements.

3) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.

4) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

5) Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁸⁾ et frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	257	1 000	1 318	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁵⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁶⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ¹⁰⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ⁹⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	— ⁷⁾	451 ⁹⁾	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949

⁵⁾ Y compris fr. 635 000 : provision pour risques non assurés. Avec les attributions effectuées de 1923 à 1927, cette provision s'élève à fr. 1 000 000.

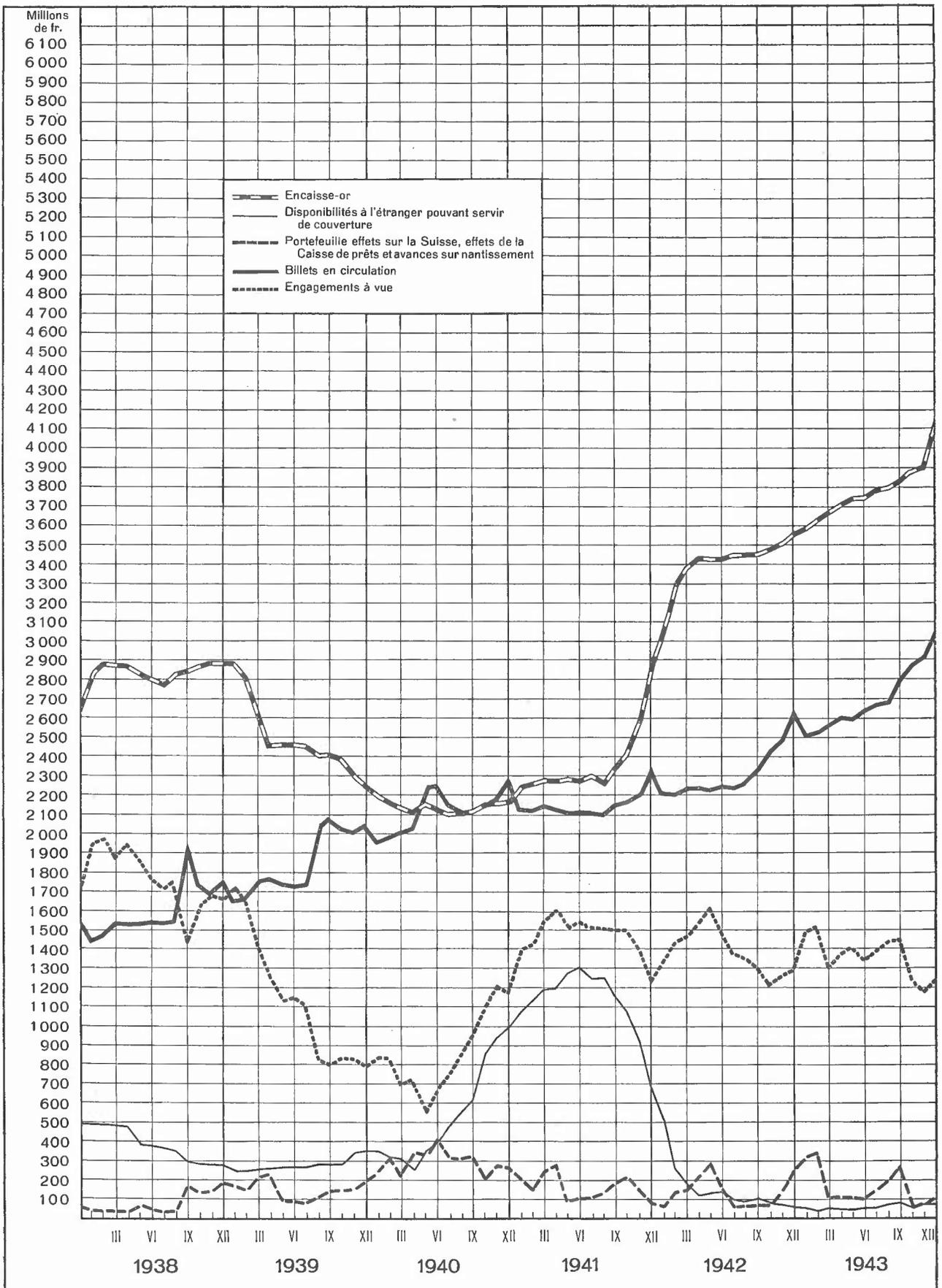
⁷⁾ Voir remarque page 35.

⁸⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/8 à 1915.

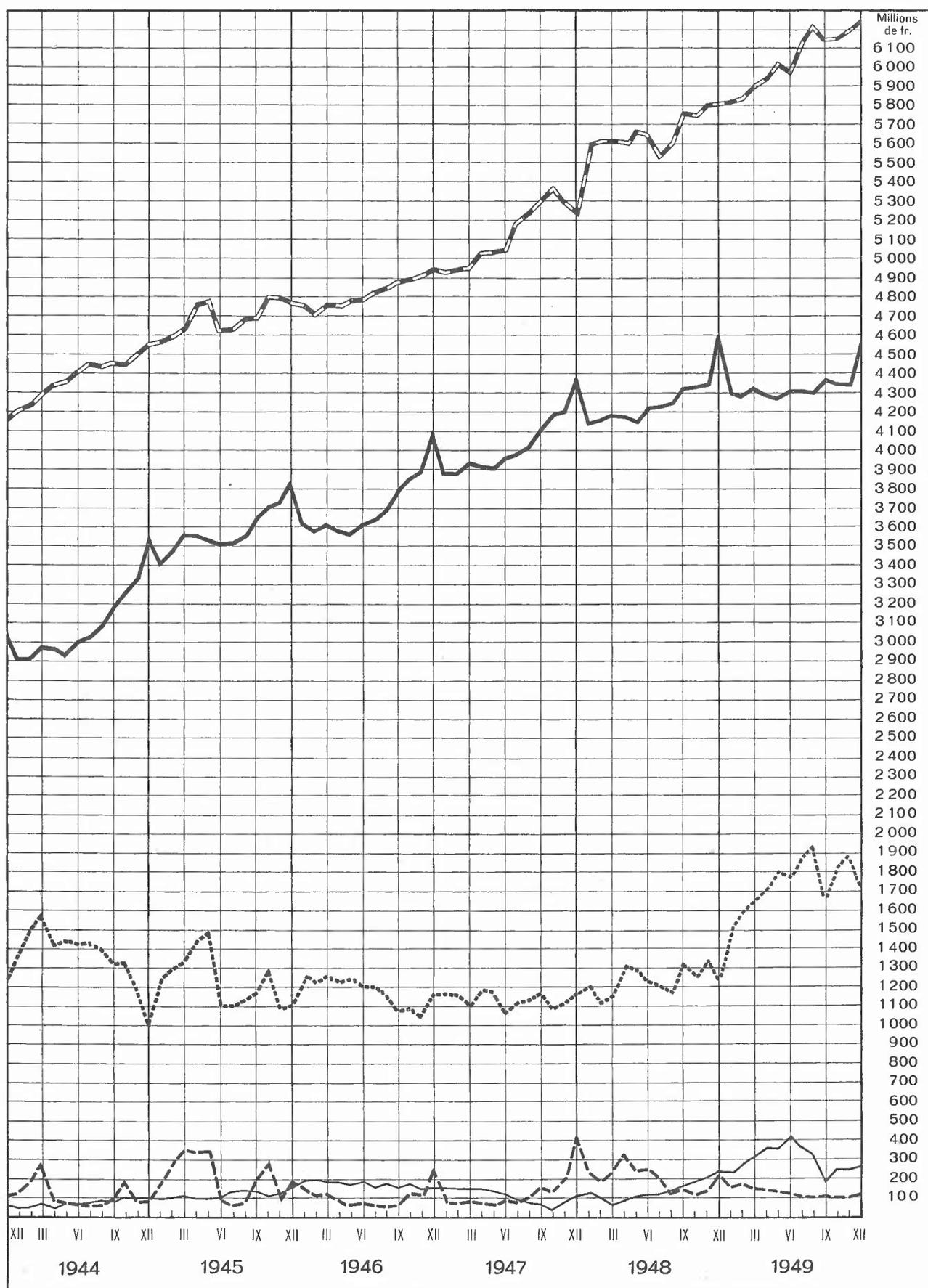
⁹⁾ Frais de stérilisation.

¹⁰⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

La Banque Nationale Suisse



de 1938 à 1949, en fin de mois



Trafic de compensation

Année	Mouvement des Chambres suisses de compensation									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1945	16	11	4	13	9	5	9	7	74	18	22
1946	16	11	4	13	9	5	8	7	73	19	22
1947	16	11	4	13	9	5	8	7	73	19	22
1948	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	22
1949	15	11	4	13	9	4	8	7	71	17	22
Nombre d'effets											
1945	47 004	32 621	7 017	62 393	59 192	7 911	18 715	111 723	346 576	—	—
1946	60 947	34 784	8 006	97 814	65 288	8 891	19 077	128 530	423 337	—	—
1947	70 882	41 572	8 303	137 266	68 530	10 130	19 527	133 294	489 504	—	—
1948	71 861	44 015	6 403	130 021	69 938	9 403	18 709	133 877	484 227	—	—
1949	69 775	41 177	5 539	113 953	66 148	7 735	16 497	114 357	435 181	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1945	386 107	152 464	22 295	315 003	247 384	27 015	73 505	604 026	1 827 799	117 482	551 308
1946	573 040	175 318	29 424	487 892	349 437	39 346	91 226	721 966	2 467 649	154 724	762 279
1947	859 936	200 468	32 577	678 027	431 452	48 807	116 353	864 393	3 232 013	209 366	715 011
1948	989 274	201 687	32 937	961 773	516 511	40 230	114 987	905 264	3 762 663	140 945	638 910
1949	928 234	177 043	31 355	826 094	476 138	38 740	93 001	749 651	3 320 256	172 855	815 802
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1945	52.84	53.19	42.03	54.78	51.19	41.13	44.26	62.59	55.55	55.08	67.58
1946	56.62	55.72	45.62	55.54	50.33	43.68	47.91	65.49	57.39	57.14	69.37
1947	62.30	56.93	43.92	61.92	50.84	45.37	48.44	65.19	60.19	55.80	68.20
1948	61.74	57.66	42.24	58.28	50.45	49.13	49.66	58.98	57.75	55.95	70.38
1949	58.70	56.97	43.67	57.67	44.43	43.40	49.17	58.78	55.73	56.58	69.12

Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1^{er} janvier 1950

I. Présidence de l'Assemblée générale

(Période administrative 1947—1951)

M. le D^r A. Müller, conseiller national, Amriswil, président. | M. E. Renaud, ancien conseiller d'Etat, Rochefort, vice-président.

II. Commission de contrôle

(Période administrative 1949/1950)

MEMBRES:

MM. G. de Kalbermatten, banquier, Sion, président.
A. Walti, président du conseil d'administration de la Volksbank in Reinach, Reinach.
D^r E. Gsell, professeur à l'Ecole suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler.

SUPLÉANTS:

MM. D^r h. c. W. Amstalden, ancien conseiller aux Etats, président de la Banque cantonale d'Obwald, Sarnen.
R. Corrodi, directeur de la Banque cantonale de Schaffhouse, Schaffhouse.
N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rh.-I., Appenzell.

III. Conseil de banque

(Période administrative 1947—1951)

Les 15 membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*).

MM. D^r A. Müller, conseiller national, Amriswil, président.
E. Renaud, ancien conseiller d'Etat, Rochefort, vice-président.
* J. Ackermann, conseiller national et conseiller d'Etat, directeur des Finances du Canton de Fribourg, Fribourg.
* W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérissau.
F. Bachtler, juge à la Cour suprême, Soleure.
E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève.
* W. Bloch, directeur général de la Société des Usines de Louis de Roll, président de la Banque cantonale de Soleure, Gerlafingen.
R. Bratschi, conseiller national, président de la Fédération suisse des cheminots, Berne.
Prof. P. Carry, avocat, Genève.
* S. de Coulon, conseiller aux Etats, directeur d'Ebauches S. A., Fontainemelon.
* G. Curchod, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.
* E. Emmenegger, conseiller d'Etat, chef du Département des Finances du Canton de Lucerne, Schüpfheim.
* E. Fischer, ancien conseiller d'Etat, Lausanne.
* D^r B. Galli, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du Canton du Tessin, Lugano.
V. Gautier, de la maison Pictet & Cie, Genève.
H. Giger, commerçant, Berne.
* L. Gredig-Stünzi, hôtelier, Pontresina.
J. Heuberger, directeur du service de revision de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel, St-Gall.
Prof. D^r O. Howald, délégué du Comité directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg.
F. Hug, président du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall.
E. Hürlimann, président du conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances, Risch.
P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle.

MM. * D^r A. Jöhr, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich.
D^r jur. h. c. C. Koechlin, président de la Chambre de commerce de Bâle, Bâle.
D^r R. Loretan, avocat, Sion.
U. Meyer-Boller, président de l'Union des arts et métiers de la ville de Zurich, Zurich.
M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S. A., L'Orient.
* K. Muheim, ancien conseiller national, président de la Banque cantonale d'Uri, Altdorf.
C. Müller-Munz, président central de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, Zurich.
* A. Picot, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, Genève.
D^r M. Rusca, avocat et notaire, Lugano.
M. Savoye, président du conseil d'administration et directeur général de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S. A., St-Imier.
D^r A. Schmid, conseiller national, membre du conseil de banque de la Banque cantonale d'Argovie, Oberentfelden.
D^r M. Staehelin, vice-président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle.
* H. Stähli, conseiller national, président de la Banque cantonale de Berne, Berne.
* D^r H. Sulzer, président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société anonyme, Winterthur.
* A. Vischer-Simonius, de la maison Simonius, Vischer & C^o, Bâle.
E. Weber, ancien président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse, Erlench (Zurich).
J. R. Weber, conseiller aux Etats, agriculteur, Grasswil.
Prof. D^r M. Weber, conseiller national, président de la direction de l'Union suisse des coopératives de consommation, Wabern près Berne.

IV. Comité de banque

(Période administrative 1947—1951)

MEMBRES:

- MM. D^r A. Müller, Amriswil, président de par ses fonctions.
E. Renaud, Rochefort, vice-président de par ses fonctions.
Prof. P. Carry, Genève.
Prof. D^r O. Howald, Brougg.
F. Hug, St-Gall.
E. Hürlimann, Risch.
D^r jur. h. c. C. Koechlin, Bâle.

SUPPLÉANTS:

- MM. G. Curchod, Lausanne.
Prof. D^r M. Weber, Wabern près Berne.
Dr. B. Galli, Lugano.

V. Comités locaux

(Période administrative 1947—1951)

AARAU

- MM. A. Oehler-Wassmer, président du conseil d'administration des Usines métallurgiques Oehler & C^o, société anonyme, Aarau, président.
H. von Arx-Gresly, Olten, vice-président.
D^r O. Pfiffner, délégué du conseil d'administration de la maison « Elfa » Usine Electrochimique Francke S. A., Aarau.

BALE

- MM. P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle, président.
W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle, vice-président.
B. Sarasin, de la maison A. Sarasin & C^{ie}, Bâle.

BERNE

- MM. A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du Canton de Berne et de cantons limitrophes, Berne, président.
P. E. Brandt, administrateur-délégué de la maison Oméga Louis Brandt et frère S. A., Bienne, vice-président.
D^r W. Weyermann, secrétaire de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, Berne.

GENÈVE

- MM. Ed. Bordier, de la maison Bordier & C^{ie}, Genève, président.
J. Lombard, de la maison Lombard, Odier & C^{ie}, Genève, vice-président.
L. Desbaillets, directeur de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, Genève.

LAUSANNE

- MM. L. Mercanton, directeur de la Société romande d'électricité, Clarens-Montreux, président.
G. Curchod, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, vice-président.
H. Mayr-Zwahlen, ing., président du conseil d'administration de la maison Zwahlen et Mayr S. A., Prilly-Lausanne.

LUCERNE

- MM. J. Bühler, de la maison Importation de vins, Scherer & Bühler S. A., à Meggen, Lucerne, président.
J. Moser, directeur de la Fédération d'associations agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, vice-président.
K. Bucher, conseiller national, secrétaire de la Chambre de commerce de Lucerne et de l'Union lucernoise du commerce et de l'industrie, Lucerne.

LUGANO

- MM. W. Simona, industriel, Locarno, président.
F. Wullschleger, de la maison Bariffi & Wullschleger S. A., Lugano, vice-président.
E. Brenni, ing., directeur de la Società Anonima Tannini Ticinesi, à Melano, Mendrisio.

NEUCHÂTEL

- MM. H. Haefliger, de la maison Haefliger & Kaeser S. A., Neuchâtel, président.
H. Humbert, de la maison Jean Humbert & C^{ie}, Société Anonyme, La Chaux-de-Fonds, vice-président.
J.-L. Borel, de la maison Ernest Borel & C^{ie}, successeurs de Borel-Courvoisier, Société Anonyme, Neuchâtel.

ST-GALL

- MM. F. Hug, président du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall, président.
C. Forster, de la maison Carl Forster & C^o, St-Gall, vice-président.
P. Markwalder, de la maison Markwalder & C^o, St-Gall.

ZURICH

- MM. H. Müller, de la maison Müller-Staub Fils, Zurich, président.
H. Sträuli-Asp, de la maison Sträuli & C^{ie}, Winterthur, vice-président.
A. Landolt, directeur de la Fabrique de Soieries ci-devant Edwin Naef S. A., Zurich.

VI. Direction générale

Membres de la Direction générale (Directeurs généraux)

MM. le D^r P. Keller, Zurich (président); D^r h. c. P. Rossy, Berne (vice-président); A. Hirs, Zurich.

Secrétariat général

Directeur de division et secrétaire général: M. E. Mosimann, Zurich.

Suppléant du secrétaire général: M. le D^r R. Erb, Berne.

Départements de la Direction générale

I^{er} ET III^e DÉPARTEMENTS A ZURICH

Chef du I^{er} département: M. le D^r P. Keller, président de la Direction générale.

Suppléants: MM. le D^r W. Schwegler, le D^r R. Pfenninger, directeurs.

Directeur de division: M. le D^r E. Ackermann.

Juriste-conseil: M. H. Huber.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Bachmann, P. Bachmann, P. Bollmann, W. Breitenmoser, E. Colombo, H. Lendi, E. Maag, E. Meier, H. Nägeli, J. Perret, H. Peyer, J. Rudin, J. Torgler, M. Triner, R. Unkauf, A. Weilenmann, H. Werder, M. Zangger.

Mandataires commerciaux: MM. W. Beuttner, Ph. Blaser, A. Braun, D^r E. Eggmann, G. Hasler, O. Heyer, D^r G. Jaquemot, E. Kaufmann, E. Kunz, J. Mcssmer, L. Noseda, R. Reutlinger, A. Ritter, E. Schnorf, R. Sutter.

AGENCE DE WINTERTHOUR

Fondés de pouvoirs: MM. E. Maurer, A. Bertschinger.

Mandataire commercial: M. H. Bucher.

II^e DÉPARTEMENT A BERNE

Chef du département: M. le D^r h. c. P. Rossy, vice-président de la Direction générale.

Suppléant: M. le D^r R. Motta, directeur.

Directeur de division: M. le D^r J. Leemann.

Caissier principal de la Banque: M. E. Blumer.

Fondés de pouvoirs: MM. E. Burkhardt, D^r R. Erb, O. Gerber, O. Kunz, H. Lanz, H. Moser, J. Rich, D^r W. Stöcklin, H. Stricker, W. Suter, W. Zürcher.

Mandataires commerciaux: MM. E. Berger, E. Bringolf, Ch. Polier, W. Ruchti.

AGENCE DE BIENNE

Fondés de pouvoirs: MM. H. Weiss, E. Keller.

Mandataire commercial: M. A. Thevenon.

VII. Succursales

AARAU

Direction locale: M. A. Henny, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. S. Hügi, A. Küng.

Mandataires commerciaux: MM. W. Enz, W. Schaffner.

BALE

Direction locale: M. B. Fisch, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. J. Hablützel, A. Probst, E. Wüthrich.

Mandataires commerciaux: MM. H. Brunner, U. Burry, O. Laubscher, R. Meyer.

GENEVE

Direction locale: M. M. Compagnon, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Berthoud, Ch. Erb, J. Terrier.

Mandataires commerciaux: MM. P. Martin, Ph. Martin, Ch. Vuichoud.

LAUSANNE

Direction locale: M. R. Virieux, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Andrié, O. Grec, R. Zuttel.

Mandataires commerciaux: MM. A. Bornand, F. Duport, A. Michod.

LUCERNE

Direction locale: M. le D^r F. Jenny, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. H. Landolt, A. Pajarola, A. Ruf, G. Sidler.

Mandataires commerciaux: MM. A. Birrer, C. Zelger.

LUGANO

Direction locale: M. R. Rossi, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Canonica, G. Gaggini.

Mandataires commerciaux: MM. R. Ghiringhelli, G. Steiger.

NEUCHATEL

Direction locale: M. L.-M. de Torrenté, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Berger, Ch. Jequier, M. Matthey.

Mandataires commerciaux: MM. A. Pittet, E. Thomet.

AGENCE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Fondés de pouvoirs: MM. R. Zintgraff, R. Hügli.

Mandataire commercial: M. J. Henny.

ST-GALL

Direction locale: M. W. Kobelt, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Keller, A. Steinmann.

Mandataires commerciaux: MM. E. Lüscher, E. Schöbi, R. Siegrist.